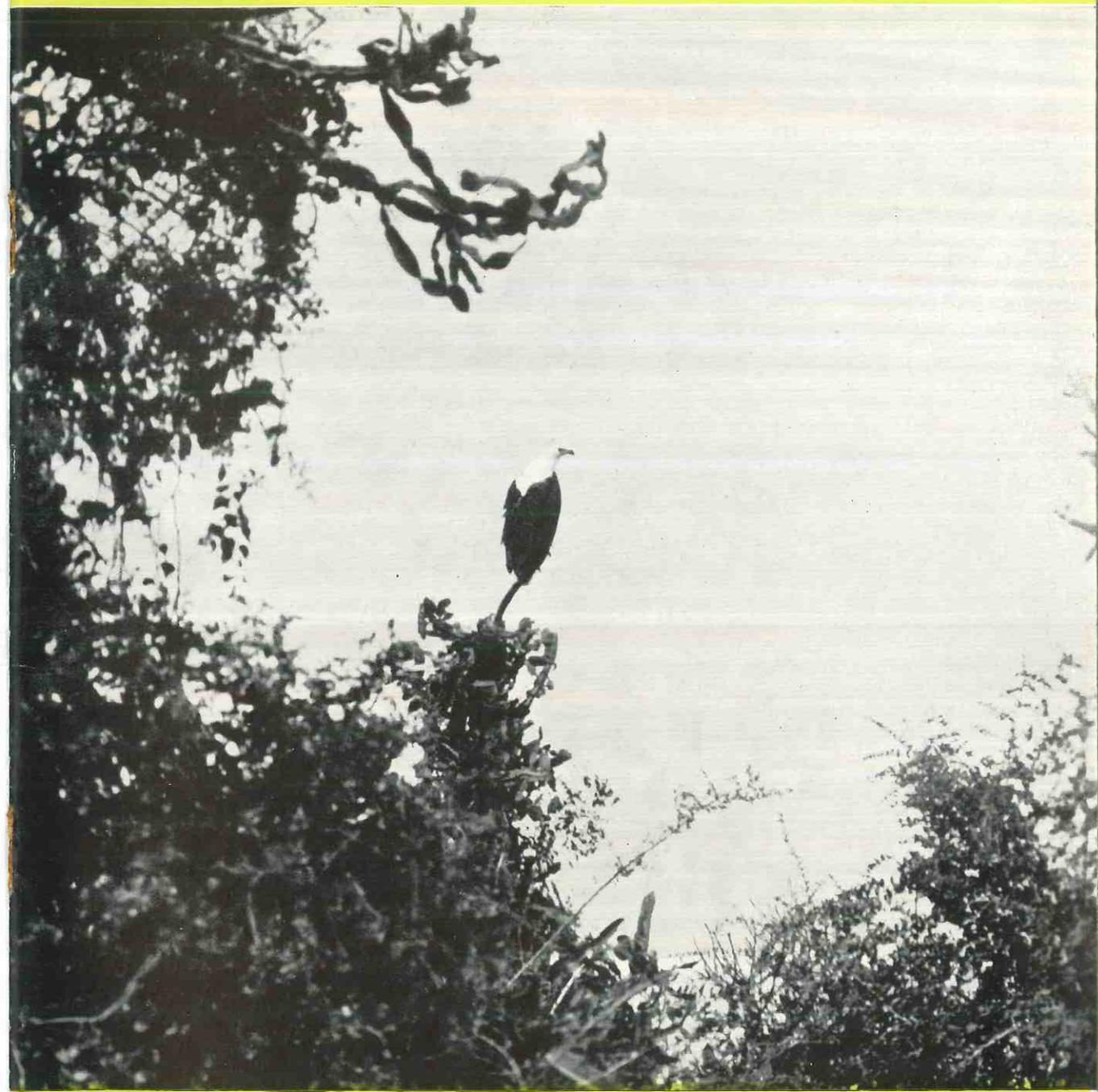




# *Pares Nationaux*

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

## *Ardenne et Gaume*



Volume 7

1952

Fascicule 4

# « ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

## BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguons aux générations à venir.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président* : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

*Vice-Président* : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé de Cours à l'Université de Liège.

### *Administrateurs :*

MM. BALON, s/Inspecteur des Eaux et Forêts.

G. CRABUS, Bibliothécaire à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

H. DANDOY, Propriétaire à Furfooz.

H. DE SAEGHER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

Chanoine Ch. DUBOIS, Professeur honoraire.

E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.

J. FRANCOIS, Ingénieur-Architecte, Vice-Président du « Vieux-Liège ».

L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.

J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.

G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.

A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

J. PONTIÈRE, Administrateur des « Amis de la Fagne ».

W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.

P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.

J. VANNERUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

N. VERLAINE.

J. M. VRYDAGH, Professeur à l'Institut belge du Bois.

*Administrateur-Trésorier* : M. M. RENARD.

*Secrétaire Général* : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

*Collège des Commissaires* : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

### *Délégués :*

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

L. CHRISTOPHE, Directeur général des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction Publique.

Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.

A. HAÛLOT, Commissaire général du Tourisme.

TURNER, Directeur général des Eaux et Forêts.

## COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; H. DANDOY ; Chanoine Ch. DUBOIS ; L. HERLANT ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

## CONSERVATEURS

### DES PARCS NATIONAUX

MM. M. BOUFFA (Comblain-au-Pont).  
P. BRADFER (Bohan-Membre).  
F. FOULON (Furfooz).  
Baron E. de VINCK (Poilvache).

## COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. J. LEPLANG, Président ; BURE, Directeur général de l'Urbanisme ; M. BOUFFA, Secrétaire communal de Comblain-au-Pont ; G. CRABUS ; DE PAEYE, Rédacteur au « Face à Main » ; G. FRANCOIS ; F. STOCK, Commissaire ; R. TACK, ancien Sénateur, ancien Président de l'Association de la Presse belge.

## COMITÉ DE RÉDACTION

MM. R. BRENY, A. COLLART, L. HERLANT, R. MAYNÉ, A. NOIRFALISE, Comte Ferd. d'URSEL, J. M. VRYDAGH.

## COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique .....	5.000 fr. minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle .....	1.000 fr. minimum
Membre collaborateur	
Cotisation annuelle .....	200 fr. minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle .....	100 fr. minimum
Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants	
Cotisation annuelle .....	80 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

## AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monuments et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

*Grottes de Han* : 40 francs (au lieu de 80 francs).

*Grottes de Rochefort* : 20 francs (au lieu de 40 francs).

*Grottes de Remouchamps* : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

*Grotte « La Merveilleuse » à Dinant* : 25 francs (au lieu de 30 francs).

*Grottes de Comblain-au-Pont* : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

*Fort de Dinant* : 8 francs (au lieu de 10 francs).

*Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville* : 5 francs (au lieu de 10 francs).

## VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

### FURFOOZ :

*Tarif ordinaire* : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

*Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille* : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.

*Groupes scolaires, scouts* : 10 fr. par élève non-membre ; 5 fr. par élève-membre ou fils de membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

*Autres groupes* (25 personnes minimum) : 15 fr. par adulte ; 10 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

### POILVACHE :

Les visiteurs ont accès au Parc National soit par le sentier s'amorçant à la halte de Houx, soit par Evrehailles (accès pour autos). Visite guidée des ruines, des rochers et des points de vue (perception à l'entrée des ruines).

*Tarif ordinaire* : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

*Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille* : 6 fr. par adulte ; 3 fr. par enfant.

*Groupes scolaires, scouts* : 5 fr. par élève non-membre ; 3 fr. par élève-membre ou fils de membre ; Professeurs gratuitement admis.

*Autres groupes* (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

### MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

*Tarif ordinaire* : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

*Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille* : 6 fr. ; 3 fr. par enfant.

*Groupes scolaires et scouts* : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre.

Professeurs reçus gratuitement.

*Autres groupes* (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

### Réductions aux membres de :

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse automobilistenbond (V. A. B.).

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres collaborateurs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume.

# Réalisations d'Ardenne et Gaume.

## PARCS NATIONAUX :

PARC NATIONAL DE FURFOOZ.

PARC NATIONAL DE POILVACHE.

PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.

LES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT.

## RESERVES NATURELLES :

RÉSERVES NATURELLES DE TORGNY.

TORGNY, « AUX SARRES ».

FAGNE DE WEZ (WAISME ET OVIFAT).

BOIS BAYHON (WAISME).

FAUVILLERS, LIEUDIT « VOR OLBRIGHT ».

REDU, « LES ONTRULES ».

REDU, « AUX DEUX EAUX ».

COMBLAIN-AU-PONT, « LE CHESSION ».

## MUSEE FOLKLORIQUE :

MARTELANGE.

**Direction** : 28, Avenue de la Tenderie, BOITSFORT. Tél. 480771.

**Secrétariat général** : 41, rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES. Tél. 111336.

**Publicité et Trésorerie** : 56, Boulevard Saint-Michel, BRUXELLES. Tél. 344910.

GESTION DE PORTEFEUILLES

Armand RENARD

AGENT DE CHANGE

Agréé à la Bourse de Bruxelles

*Reçoit sur rendez-vous*

42, Av. de l'Émeraude — — BRUXELLES 4

## BULLETIN D'ADHÉSION

à *ARDENNE ET GAUME*

A. S. B. L.

M.....

(Nom, prénoms)

Adresse.....

*désire adhérer à l'Association « Ardenne et Gaume » pour la protection de la nature, comme :*

(biffer les mentions inutiles)	}	Membre à vie	cotisation unique	: 5000 fr. minimum
		Membre protecteur	cotisation annuelle	: 1000 fr. »
		Membre collaborateur	»	» : 200 fr. »
		Membre adhérent	»	» : 100 fr. »
		Membre étudiant	»	» : 80 fr. »

Les membres collaborateurs, protecteurs et à vie jouissent de la gratuité d'entrée dans nos Parcs Nationaux et au Musée de Martelange

*Bulletin à renvoyer à l'Administrateur-Trésorier :*

M. M. RENARD, 56, Boulevard Saint-Michel, Bruxelles. - C. C. P. « d'Ardenne et Gaume » 169593.

*Signature.*

**ANNONCES.** — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier, M. RENARD, 56, Boulevard S' Michel, Bruxelles. - Tél. 34.49.10.

---

---

# Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

## Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

---

### SOMMAIRE

Le Parc National Albert (G. VAN COOLS) . . . . .	103
Théroigne de Méricourt (M. H. P.) . . . . .	III
Le Lorient (CH. DUBOIS) . . . . .	130
Les Contes de Chasseurs (F. ROUSSEAU) . . . . .	132
La Vie d'Ardenne et Gaume . . . . .	133

## LE PARC NATIONAL ALBERT

par le Lt. Colonel G. VAN COOLS,  
Conservateur des Parcs Nationaux Albert et de la Kagera.

### ORGANISATION

S'étendant sur une longueur de plus de 300 km. entre les lacs Kivu et Albert, le Parc National Albert occupe une superficie de près d'un million d'hectares. L'extrême variété de ses aspects dont les déroulements s'étendent des massifs des Virunga en passant par les chaînes montagneuses des Kisali et des Mitumba, le lac Édouard et sa plaine environnante, jusqu'aux cimes neigeuses du Ruwenzori, lui valent d'être le joyau de nos parcs nationaux. Administrativement, l'ensemble Parc National Albert et Parc National de la Kagera est dirigé par un conservateur qui réside à la station centrale de Rumangabo, à 50 km. de Goma.

Cet ensemble est divisé en quatre districts:

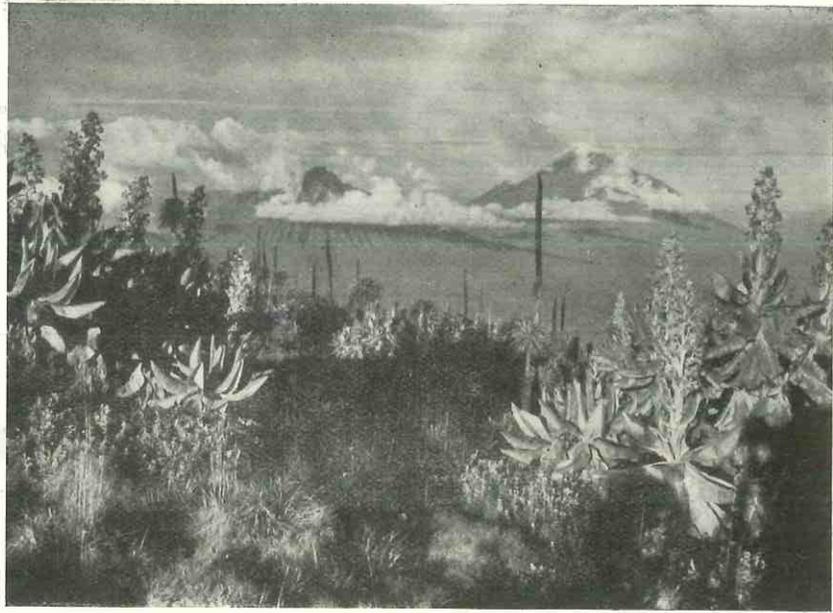
1. Le district Nord, comportant le massif du Ruwenzori et la plaine de la Semliki, avec son centre administratif à Mutsora.

2. Le district Centre, englobant la majeure partie du lac Édouard et la plaine de la Rutshuru-Rwinda dont le centre administratif est Rwinda.

3. Le district Sud, couvrant la chaîne des volcans Virunga et les plaines de lave jusqu'au lac Kivu dont le centre administratif est également fixé à Rumangabo.

4. Le district de la Kagera, constitué par le Parc National de la Kagera et dont le centre administratif est à Gabiro dans le Ruanda.

Dans chaque district, un conservateur-



La végétation afro-alpine des étages supérieurs des volcans éteints du Parc National Albert. A l'avant-plan, des Senecios en fleurs. Plus loin, les hampes florales des Lobélies géantes. Dans le lointain, les volcans Sabinyo, Gahinga et Muhavura.

Photo G. F. de Witte.

Coll. Inst. Parc Nat. C. B.

adjoint, sous les ordres du conservateur des Parcs Nationaux Albert et de la Kagera, assure la gestion de la partie de la réserve qui le concerne. Chaque district est lui-même divisé en une quinzaine de zones de surveillance contrôlées chacune par un garde de première classe. Les zones sont divisées en trois secteurs de surveillance, et chacun d'eux comporte de 7 à 8.000 Ha. contrôlés par un garde. En outre, un certain nombre de gardes constituant une réserve, sont à l'instruction dans chaque centre administratif et l'on compte une dizaine de guides par district pour accompagner les visiteurs.

Malgré l'étendue considérable et le manque total de moyens de communications à l'intérieur de la réserve, celle-ci est cependant efficacement surveillée et contrôlée. Le nombre d'infractions qu'on y relève est excessivement faible si l'on considère que les limites du Parc National Albert ont un développement de plus de 1.500 km. Depuis trois ans, un gigantesque travail d'abornement y a été entrepris : il s'agit du placement de grosses bornes surmontées de plaques de signalisation aux points névralgiques et de bornes de modèle plus réduit échelonnées tous les

cent mètres. Est-il besoin d'insister sur les difficultés d'exécution de pareille entreprise ? Que l'on songe aux problèmes que posent le transport et la mise en place de ces bornes précédés du travail de débroussement indispensable à l'établissement d'un layon de 2 à 3 m. de large dans un terrain accidenté à l'extrême, couvert d'une végétation quasi inextricable. Naturellement, il ne peut être question de clôturer de pareilles étendues pour mettre obstacle à l'exode de la faune. Néanmoins, les limites naturelles du parc suffisent à maintenir normalement les animaux dans son enceinte. Enfermés dans une longue bande du Graben africain, les massifs montagneux du Ruwenzori, des Mitumba, Kasali et Virunga, les lacs Édouard et Kivu et les rivières en bordure de l'Uganda constituent une série de barrières naturelles opposées à la migration de la grande faune.

#### POPULATION INDIGÈNE

Avant l'établissement du Parc National Albert, une population extrêmement réduite et dispersée occupait les parties habitables de la plaine en bordure du lac Édouard. Bien avant l'arrivée des Européens, la maladie

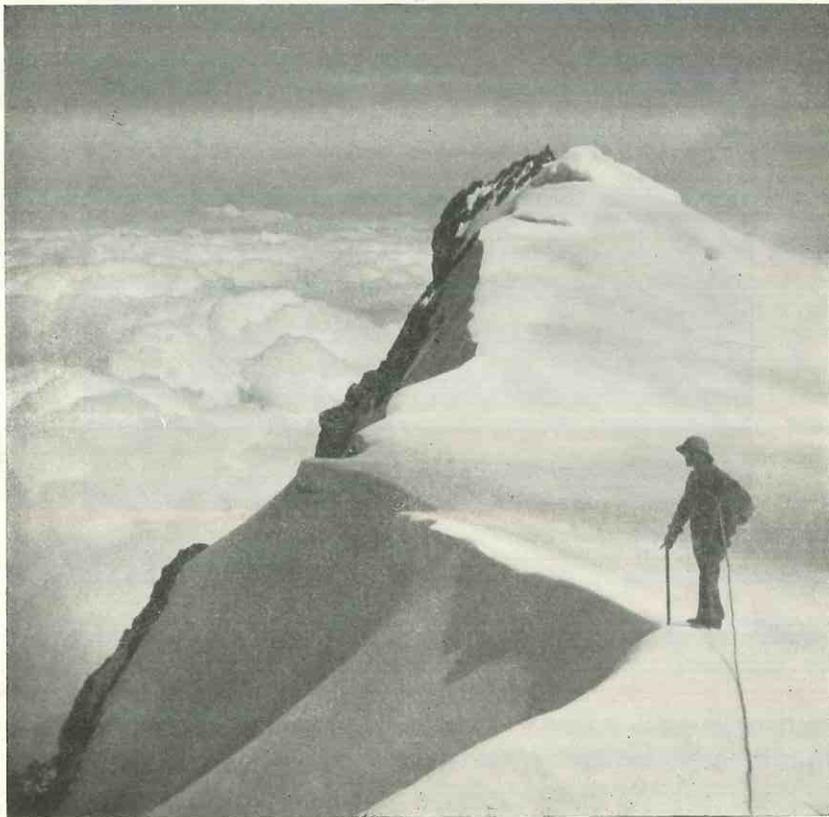
du sommeil y provoquait de tels ravages qu'en fait les indigènes avaient déserté ces terres inhospitalières. Tout au plus y revenaient-ils de loin en loin pour y récolter des matériaux de construction, des lianes, des fruits sauvages ou s'y livrer passagèrement à la chasse et à la pêche. Le maintien d'une réserve intégrale exigeant l'abolition de toutes activités humaines incompatibles avec la conservation des milieux naturels, il devenait indispensable d'obtenir des indigènes l'abandon de leurs droits ancestraux et, au besoin, de les exproprier. La solution de ce problème délicat fut confiée à une commission composée de quatre hauts fonctionnaires de la colonie.

Après une enquête prolongée sur place et l'examen détaillé de toutes les circonstances et de tous les litiges, cette commission concluait que seul le droit de pêche en des endroits déterminés présentait un réel avan-

tage pour les communautés indigènes intéressées. Sans devoir souffrir d'aucune expropriation, les indigènes purent marquer leur accord aux propositions de la commission.

Ils abandonnèrent tous leurs droits réservés sur les terres du Parc National Albert, hormis l'exercice de leur droit de pêche en deux endroits du lac : Vitshumbi et Kyavinionge. A la pêche dispersée, incontrôlable et sans rendement de quelque deux cents familles indigènes, se substitua l'action d'une coopérative de pêche, la Copile, qui reçut gratuitement toutes les installations et le matériel de la pêcherie de Vitshumbi installée par le gouvernement de la colonie pendant la guerre.

Cette coopérative, actuellement exploitée uniquement par et pour l'indigène, est chargée en premier lieu de la fourniture de poissons aux communautés indigènes,



**Neiges éternelles sous l'Equateur. Le Parc National Albert englobe dans ses secteurs septentrionaux tous les versants sous administration belge du massif du Ruwenzori.**

*Photo Mission scientifique belge au Ruwenzori, 1932.  
Collect. Inst. Parcs Nat. C. B.*

e surplus étant vendu aux organismes employeurs de main-d'œuvre autochtone. Les bénéfiques sont annuellement répartis entre les différentes chefferies intéressées et destinés à servir au développement des œuvres sociales indigènes. La pêche, ainsi limitée et contrôlée, les inconvénients

lables et rebelles à tout recensement, poursuivent leur vie ancestrale dans le Parc sans être inquiétées.

#### FAUNE ET FLORE

Étant donné la grande diversité des climats, sols et altitudes qui se rencontrent



Galerie à *Phoenix reclinata* le long de la rivière Molindi. Altitude : 1.000 m.

Photo G. F. de Witte.

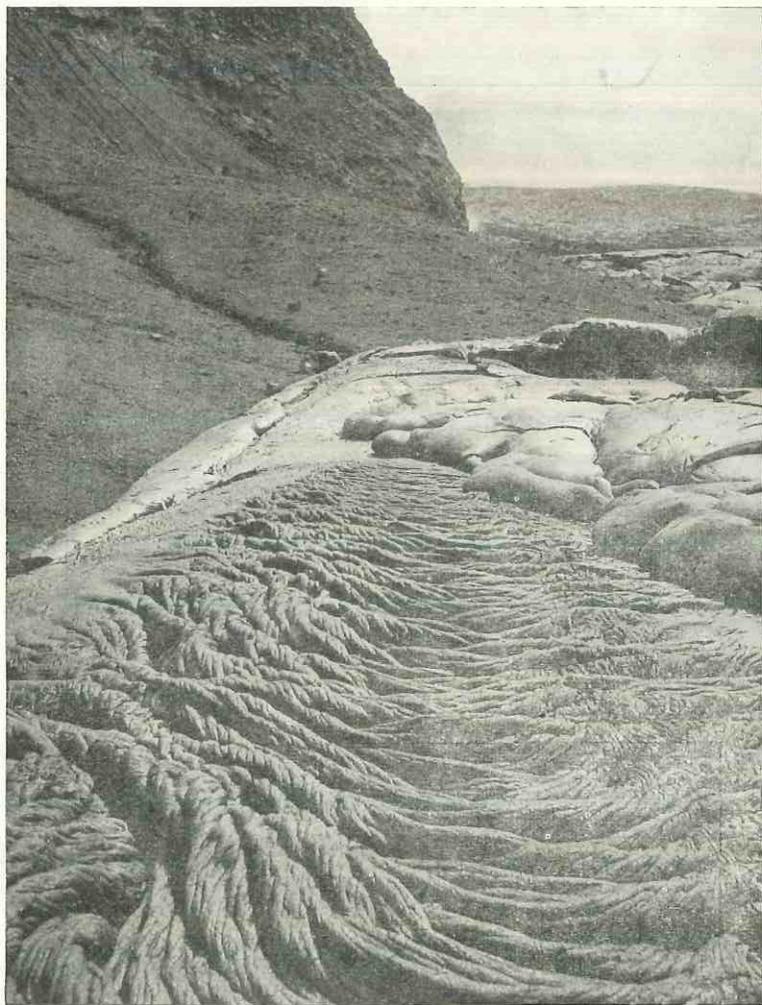
pouvant résulter de sa pratique sont donc réduits au minimum. Solution heureuse et dont chacun bénéficie. Actuellement, il ne reste dans le Parc National Albert que deux villages de pêcheurs, respectivement dans les enclaves de Vitshumbi et de Kyavinionge, au sud et au nord du lac Édouard.

Sur les flancs des Virunga et dans les forêts de la Semliki, quelques familles de pygmées nomades, absolument incontrô-

sur l'étendue du Parc National Albert, les types de faune et de flore y sont également variés. A ce jour, leur inventaire est loin d'être complet. Depuis peu, le personnel des gardes participe à l'observation régulière de tout ce qui l'intéresse. Ce personnel fournit mensuellement des centaines d'observations sur les floraisons et fructifications, les essences végétales particulières à chaque secteur, les migrations, périodes de rut et de mise-bas, le comportement des

animaux, leur nourriture, habitudes etc... Il contribue ainsi à parfaire peu à peu le tableau des richesses naturelles disséminées sur l'étendue du Parc. A la question que l'on pose parfois : « Combien d'exemplaires de telle ou telle espèce dans le Parc ? »... il va de soi qu'il est impossible de répondre

impressions d'une seule personne ne peuvent être que du domaine de la fantaisie. Néanmoins, en ce qui concerne la grande faune, on peut, grâce aux observations régulières des gardes, obtenir, par un moyen détourné, certaines indications ayant trait au développement des races.



Lave cordée.

*Photo R. Hoier.*

avec exactitude. Un recensement, même approximatif, sur des étendues aussi vastes, est pratiquement irréalisable. Et il serait peut-être moins malaisé de dénombrer les blonds individus de quelques provinces belges que de dresser la liste des léopards vivant dans le Parc National Albert.

Toutes les estimations basées sur les

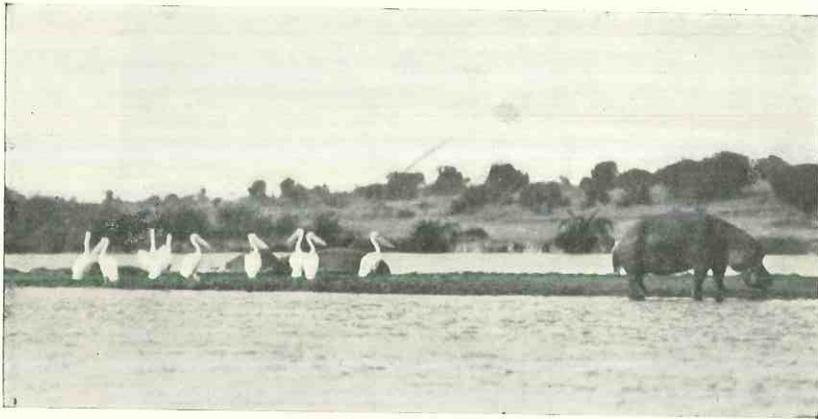
Au cours de leurs déplacements, les gardes établissent le catalogue des spécimens qu'ils rencontrent en notant le nombre des adultes, des jeunes, des mâles, des femelles dont il dressent le total chaque mois. Il est certain que les résultats obtenus ne reflètent pas la réalité, puisqu'un même individu peut avoir été revu plusieurs fois.

Cependant, la proportion des adultes et des jeunes exprimée en pourcentage donnera une excellente idée de l'état sanitaire et de la progression de l'espèce considérée.

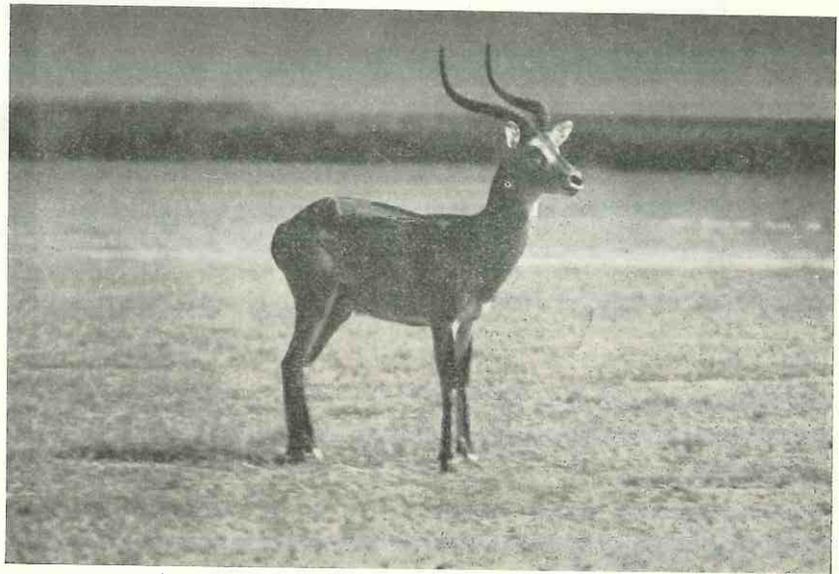
Au bout d'une longue période d'observation, les chiffres mensuels sont additionnés à leur tour pour chaque espèce. Sont obtenus ainsi des chiffres élevés. Ceux-ci ne fournissent une bonne estimation du nombre réel que lorsque les mêmes animaux ne se représentent pas à l'observateur au cours des fractions successives de mois. Par contre, dans le cas extrême de réapparition systématique et cyclique des mêmes individus, la moyenne mensuelle



Waterbuck près de Bwera. Alt. 925 m.



Pélicans et hip-  
popotames à  
Nyamushen-  
gero. Altitude  
925 m.



Cob de Thomas  
dans la plaine  
de Rwindi-  
Rutshuru.

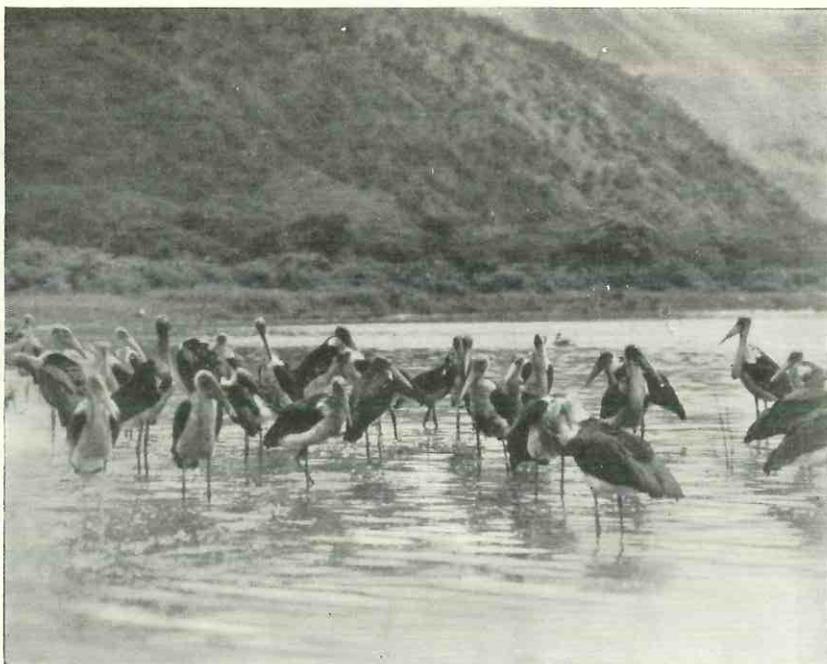
Photos E. Hubert.

Collect. Inst. Parcs Nat. C. B.

relevée paraît être plus proche du nombre réel que le total élevé calculé sur l'ensemble des mois. De plus, pris isolément, ces totaux ne signifient rien ; mais si l'on choisit l'un d'entre eux comme base et qu'on exprime les autres en fonction de cette base, on obtient des coefficients proportionnels pour les autres espèces. En admettant qu'un chiffre approximatif du nombre d'animaux d'une espèce est proportionnel au nombre de fois où il a été observé, il suffit de con-

#### VISITES.

Dans le but de satisfaire les légitimes curiosités et aspirations touristiques et esthétiques d'un nombre de visiteurs toujours grandissant, certaines parties du Parc, présentant les aspects les plus caractéristiques de la flore, de la faune et des activités volcaniques, sont aménagées de manière à les rendre plus accessibles. Sans l'aide et l'expérience du personnel du Parc Natio-



Marabouts à Kamanda (Lac Edouard). Alt. 915 m.

Photo E. Hubert.

Collect. Inst. Parcs Nat. C. B.

naître le nombre approximatif d'une espèce pour obtenir celui des autres, grâce à une multiplication par les coefficients multiplicateurs.

A titre d'exemple, voici quelques chiffres obtenus par cette méthode appliquée au district de Rwindi :

Hippopotames	10.000
Éléphants	6.000
Buffles	14.000
Antilopes	34.000
Lions	1.000
Lycaons	300

nal Albert, ces visites pourraient être dangereuses et pratiquement impossibles, eu égard aux difficultés que rencontre l'organisation d'une caravane de porteurs pour le transport du ravitaillement et du matériel de campement indispensables.

Dans le district des volcans, des gîtes jalonnent la piste d'ascension du Nyamuragira. L'un d'eux se trouve à l'intérieur même de l'énorme cratère qui mesure près de 3 km. de diamètre. Passer une nuit par clair de lune dans ce monde étrange, est une expérience qui vaut d'être vécue.

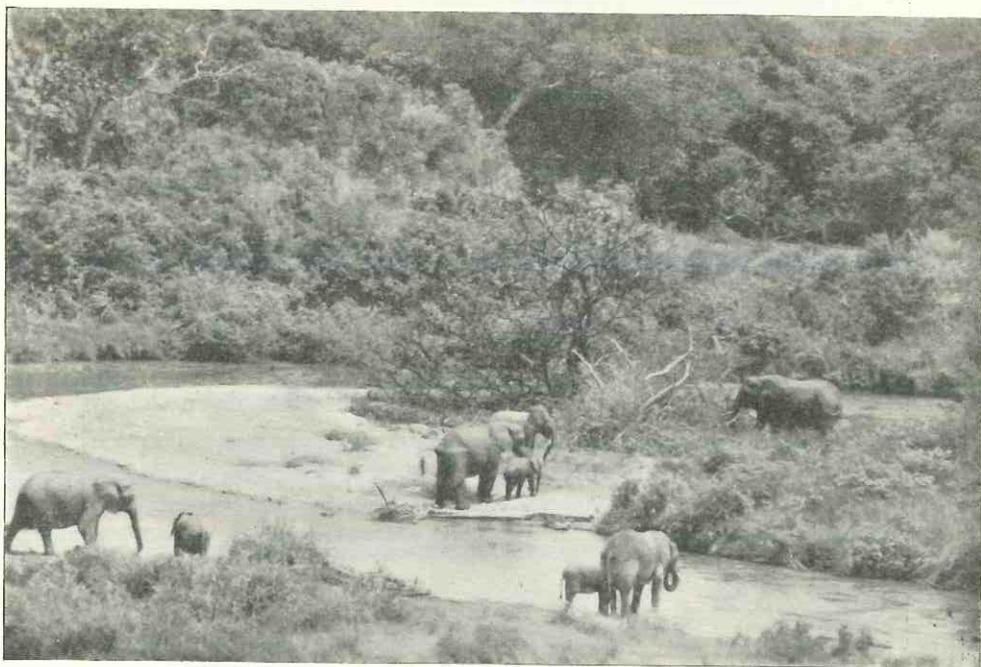
Le district de Rwindi, dont le camp et les pistes automobiles sont déjà bien connus

du public, offre au visiteur toutes les émotions du spectacle de la grande faune libre évoluant dans son milieu naturel. Éloigné de 130 km. de Goma, centre de ravitaillement le plus proche, l'organisation du camp de Rwindi pose une foule de problèmes pour assurer le ravitaillement et le logement des visiteurs ; car, ne l'oublions pas, nous y sommes en pleine brousse, sans la moindre ressource locale.

Dans le district Nord, des gîtes ont été construits en bordure du lac Édouard à

l'embouchure de la Semliki à Ishango, où le voyageur se reposera entouré de la faune, au sein d'un cadre grandiose.

La piste d'ascension du Ruwenzori est jalonnée de quatre gîtes dont le dernier s'érige au pied des glaciers. S'ils manquent de confort, songez en y arrivant à tout le labeur que représente la réalisation de ces petites constructions dont tous les matériaux ont dû être amenés à dos d'homme.



Eléphants dans la Haute-Rwindi, près de la limite du Parc National.  
Alt. 1.100 m.

Photo E. Hubert.

Collect. Inst. Parcs Nat. C. B.

---

AIDEZ-NOUS DANS NOTRE EFFORT.  
AMENEZ-NOUS DES MEMBRES NOUVEAUX.  
LA FORCE EST DANS LE NOMBRE.

# THÉROIGNE DE MÉRICOURT

par M. H. P.

On ne sait quel admirateur lui cisela ce nom magnifique, ou s'il naquit de sa propre imagination. D'elle, je ne connaissais que ce nom, une image violemment colorée la représentant juchée sur un canon, sabre au clair et pistolets aux flancs et quelques lignes épisodiques de Lamartine dans son *Histoire des Girondins* : « Théroigne ou Lambertine de Méricourt, qui commandait le troisième corps de l'armée des faubourgs, était connue du peuple sous le nom de la belle Liégeoise... »

C'était peu... c'était assez pour échauffer une imagination en quête d'émotions héroïques peu soucieuse, au demeurant, de rigueur historique. Jusqu'au jour où le désir me vint de traduire en opinion ce qui n'était qu'impression ; et je résolus de réviser, à la lumière de la psychanalyse, les comportements de ce personnage sorti de notre race.

Aussitôt engagée dans le dédale de la documentation ayant trait à notre héroïne, je m'avisai que de la représenter fidèlement est plus qu'on ne croit difficile. Non point qu'elle n'ait été dépeinte par ses contemporains et leurs successeurs, mais pour l'avoir été, jusqu'à la fin du siècle dernier, avec l'intransigeance hostile ou partisane d'un sectarisme politique en pleine ébullition ou non encore pacifié.

Trop de voix contradictoires, toutes masculines, se sont élevées pour la condamner ou l'absoudre — pour l'exalter jusqu'à la gloire ou la vouer au déshonneur. Que ce soit par sympathie — j'allais dire par amour — ou par haine, fussent-ils indifférents, on s'est emparé de ses gestes pour en exprimer passionnément l'excellence ou l'horreur. Si de nos jours plusieurs érudits se sont attachés avec succès à démêler la vérité de la légende, il semble que ce soit dans un scrupuleux dessein de réhabilitation plutôt que de compréhension. Ma tâche se révèle : elle sera de comprendre. Et c'est en toute conscience du tact qu'exige une honnête exécution de cet ouvrage que j'entreprends à mon tour le récit de cette existence, souhaitant que ma qualité

de femme appelée à refléter la mentalité d'une autre femme, m'accorde, pour juger sainement, le don de clairvoyance mais aussi de compassion que la belle Théroigne de Méricourt est en droit d'attendre de moi (1).

## PREMIÈRES ANNÉES

Aucun mystère aux côtés du berceau campagnard de l'enfant Anne-Josèphe. Nous possédons deux pièces officielles découvertes dans les archives de la commune de Marcourt enregistrant l'une, le mariage de Pierre Terwagne de Xhoris et d'Élisabeth Delhaye, l'autre, datée *decima tertia augusti* 1762, la naissance d'une petite fille, Anne-Josèphe, enfant légitime et premier-né du couple susmentionné (2). Tendre petite larve humaine, elle se développe au creux chaud d'un foyer de braves gens assujettis aux lois des saisons, de l'église et de la tradition. Après elle, deux petits frères puînés, Pierre-Joseph (1764) et Joseph (1767) se succèdent dans la couchette. Puis, comme il était fréquent alors, la jeune maman, fatiguée, ferme les yeux et s'abandonne à la mort (24 décembre 1767). Désormais, Anne-Josèphe ne sera plus qu'une épave prématurément emportée par les tournoisements de sa mouvante nature que viendront amplifier, dans la suite, le déchaînement des houles philosophiques et politiques du temps.

Qui pourrait s'en étonner ou lui en faire grief?... Le pauvre veuf, tout accaparé par le soin de ses labours et de ses cultures, dispersa la nichée. L'aîné des oisillons s'en fut chez une parente à Xhoris. L'enfant était difficile — la tante grincheuse — ce fut la discorde. En 1773, Pierre Terwagne se remet en ménage ; l'on revoit Anne-Josèphe à Marcourt. Pas pour longtemps : obstinée dans le rôle d'incomprise qu'elle adopte à l'égard des siens, elle se réfugie à Liège, chez une autre parente (3). Celle-ci, inquiète à juste titre de l'esprit de rébellion de la petite, la claustra à Robermont où on lui enseigne le catéchisme et la couture. Mais bientôt, lasse de l'atmosphère dou-

ceâtre du couvent, la fillette regagne la maison familiale, y retrouve ses petits frères en même temps que les sévices — dont on ne doit pas s'exagérer l'importance compte tenu des habitudes d'une époque où les enfants étaient menés tambour battant — de sa jeune marâtre. Pierre-Joseph, poussé dirait-on par le même démon de l'instabilité qui tourmente sa sœur, disparaît à son tour pour aller vivre en Allemagne chez le cousin Campinado (4). Aussitôt, Anne-Josèphe enchantée d'un si bel exemple, entraîne à sa suite son petit frère Joseph, pousse jusqu'à Xhoris et s'échoue avec lui dans l'accueillant giron des parents de son père. S'y fixera-t-elle ?.. Une fois de plus, la voilà fugitive : « *Je souffrais bien plus impatiemment les mortifications ; quand je ne pus plus les supporter, je m'en retournai à Liège, chez ma tante ; mais j'y fus plus mal encore. . . A la fin, ses injustices me forcèrent de nouveau de m'en aller* » écrira-t-elle plus tard dans ses *Confessions*. Décidément, l'enfant rebelle n'a pu supporter le joug familial : le schisme est consommé. Démunie de tout, hormis d'orgueil, de suffisance, d'illusions et de jeunesse (elle a quatorze ans), Anne-Josèphe est seule. Et nous la retrouvons à Sougné-Remouchamps, travaillant chez un fermier en qualité de vachère.

Je suis tentée de classer cette profession parmi les métiers nobles. J'entends par là ceux qui, loin de nuire en l'absorbant à la formation d'un individu, l'aident, grâce aux longues heures de liberté d'esprit qu'ils lui accordent, à découvrir son génie particulier en dehors de toute influence grégaire. Ce n'est donc pas arbitrairement et par goût du merveilleux que la tradition assigne parfois à la jeunesse de ses héros des périodes d'effacement vouées à d'obscurcs besognes champêtres. Geneviève de Paris, Jeanne d'Arc paissaient, dit-on, les troupeaux de leur père.

Humble servitude apparente.. autonomie spirituelle véritable.. de bien grands mots appliqués à une petite fille !.. Cependant Anne-Josèphe atteint à l'heure critique et miraculeuse du déferlement de toutes les sèves : sensibilité, imagination, compréhension, curiosités, intuitions, aspirations, enthousiasmes verdissent à plaisir, même en terre inculte pcurvu qu'elle soit réceptive. C'est la grande débâcle printannière,

parfois silencieuse, quelquefois explosive, trop souvent refoulée par des éducateurs timorés, qui prépare l'épanouissement estival d'une jeunesse déagée de la routine. Je ne puis me défendre de croire que c'est dans les prés de Sougné-Remouchamps qu'est née Théroigne de Méricourt sortie, toute armée pour la lutte, de son propre cerveau. Une année lui a suffi pour décider de l'avenir — elle sera célèbre — et dresser le bilan de ses possibilités. A l'actif : promesses de beauté, intelligence, vivacité, ambition et courage. Au passif : maladie, ignorance, indigence, humilité des origines.. Anne-Josèphe s'élance vers la vie.

#### L'ADOLESCENCE ET LA JEUNESSE

S'élance ?.. le mot est trop direct. Notre sauvageonne est prudente et manœvrera par étapes. Chez des maîtres choisis dans le monde de la bourgeoisie opulente de Liège et qu'elle servira d'ailleurs avec fidélité, elle s'appliquera à l'observance des lois du savoir-vivre. Jusqu'au jour (1779) où surgit dans sa vie, véritable *Deus ex machina*, la fée qui d'un coup de baguette la dégrossira. « *Une dame anglaise* », dira-t-elle plus tard. Madame Colbert d'Anvers, précise-t-on. Les deux sont conciliables. Engouée de la petite, avec la générosité qui caractérise souvent celles qui ne furent pas des modèles de vertu, la vieille femme se l'attache, s'éprend de son intelligence, lui enseigne la lecture, l'écriture la musique. Voici notre petite campagnarde promue au rôle de lectrice, de confidente. La vie devient savoureuse : on lit Rousseau et la littérature inquiétante ou sentimentale au goût du jour ; on parle d'amour, de philosophie et de politique ; on chante des airs pimpants, ariettes et bergerettes ; on voyage : Anvers, Bruxelles, Liège, Spa, Luxembourg... Épanouie au soleil d'un bien-être sans précédent, Anne-Josèphe s'apprivoise de jour en jour. Menue, de taille bien prise et de joli visage, fine de pieds et de mains, parée d'une démarche glissante, féline à damner tous les saints, c'est, à dix-sept ans, une jeune fille ravissante. Ajoutez-y l'attrait d'un esprit imprévu, naturel, irremédiatement mais délicieusement immature servi par toutes les séductions d'une parole facile, d'un accent savoureux (5) et d'une voix joliment timbrée : Anne-Josèphe est un prototype char-

mant des jeunes femmes à la mode de son temps, folles d'elles-mêmes et de l'importance qu'on semble leur accorder.

Avec elle, faisons le point en reprenant le passif du bilan de Sougné-Remouchamps. Maladroite?... Elle est aujourd'hui policée comme une grande dame authentique. Ignorante?... elle lit Sénèque, Plutarque (6), la Bible; tous les livres nouveaux; elle chante comme un ange en s'accompagnant au *fortepiano*. Indigente?... elle sourit en lissant d'une petite main douce ses jolies jupes de soie. Ses origines?... hélas.. les temps ne sont point encore révolus et l'on porte son acte de naissance collé au corps comme la tunique de Nessus. Ambitieuse mais point sotte, Anne-Josèphe suppute ses chances de succès: nulles si quelque atout nouveau ne vient contrebalancer cette déficience indélébile.

Que les filles bien nées entrent dans le grand monde par les portes de l'hymen... Qu'à cela ne tienne: elle-même, demeurée sage, les franchira sous l'égide de la carrière artistique. Pleines de ce beau projet, les deux femmes quittent le continent, gagnent Londres — à l'époque, véritable centre musical international — et sans plus attendre, entreprennent le *rush* à la gloire. Gammes, vocalises, leçons, répétitions, concerts, auditions: la vie des jeunes filles qui se préparent à la virtuosité .. et du malheureux chaperon qui les couve.

C'est ici qu'apparaît un personnage nouveau, « *sanglé dans l'uniforme rouge de l'infanterie anglaise* » (7), riche, élégant, grand seigneur, revêtu de tous les avantages de la jeunesse: Mylord Spinster. Rose et blond comme un bonbon fondant, il s'amourache de la brune ardennaise au teint « *couleur nuance de la poire rousselet* » (8).

Soyons indulgents. Quelle est la jeune personne de moins de vingt ans, dépourvue d'éducation morale, délogée de liens familiaux, dénuée d'illusions quant à ses possibilités matrimoniales qui ne se laisserait éblouir par la « chance » inespérée qui lui échoit sous la forme d'un beau jeune homme tendrement épris?... La pauvre Madame Colbert, devenue circonspecte, pourra bien crier: casse-cou!.. sa pupille imprudente n'en aura cure, la traitera de vieille radoteuse et s'envolera, légère comme une tourterelle, à la suite de son tourtereau. Ainsi va la vie dans certains milieux peu orthodoxes.

## LA VIE PASSIONNELLE

Une année de vie fastueuse: elle ne vaut pas qu'on s'y arrête. Bientôt, la naissance d'une petite fille vient compliquer l'existence du jeune couple qui, déjà lassé de bonheur, réclame du changement: nous le retrouvons à Paris. Avec toute la morgue des insulaires passés sur le continent, Spinster s'entoure de filles, joue gros jeu et se saoule. Dépitée, Anne-Josèphe écoute d'une oreille complaisante les fadaises du chevalier Doublet, marquis de Persan. « *A soixante ans passés, un amant n'a plus rien de compromettant* » (9). Voire... Et la vie se poursuit: Spinster se vautre dans la canaille; le chevalier Doublet soupire auprès de sa belle qui, sous le nom de Madame Campinados, dépense allègrement les trésors confluents étalés à ses pieds. Je l'avoue: à présent l'indulgence n'est plus de mise!..

1785. Spinster, le débauché, entretient royalement et flegmatiquement son amie. Doublet, marquis de Persan, gentilhomme de vieille souche, qu'on ne peut s'empêcher d'aimer et de plaindre pour son incorrigible sentimentalité, l'entoure de petits soins. Saturée de quiétude, cet idéal des gens équilibrés, Anne-Josèphe s'ennuie. Gammes.. vocalises.. concerts.. c'était le beau temps. Est-il trop tard?... Une anecdote savoureuse nous donne l'occasion d'estimer à leur valeur ses qualités vocales et de laver la pauvre Madame Colbert du soupçon de s'être opposée systématiquement à l'essor artistique de sa compagne. Ayant applaudi aux *Concerts Spirituels* (10) le ténor Giacomo David dans le *Stabat Mater* de Pergolèse, la jeune femme déchaînée d'enthousiasme, l'invite, le flatte, le caresse; l'artiste répond à ses avances.. jusqu'au jour où, pressé d'entreprendre avec elle une tournée de concerts en Italie, il se dérobe, file à l'anglaise et disparaît... Brevet d'incapacité s'il en fut....

Le déroulement des variations sur le thème à venir de Boieldieu: « *Quel plaisir d'être en voyage* »!.. reprend de plus belle. Londres: le temps, après l'y avoir ramené, de se débarrasser de Spinster, de s'éprendre — calcul ou dilection — du vieux chanteur-castrat Tenducci et de se laisser gruger par lui. Escale à Paris pour confier le même pouilleux Tenducci aux bons soins de Doublet et y apprendre la mort de la fragile

et triste petite fille dont personne ne s'est beaucoup préoccupé. Voyage d'ostentation à Marcourt. Retour à Paris en compagnie de ses frères et demi-frère Pierre-Joseph, Joseph et Pierrot (11) à la grande consternation de Doublet aux abois qui se voit intimer l'ordre d'entretenir ces nouveaux venus. Anne-Josèphe est infernale ; qu'il choisisse : la présence de ses acolytes ou la rupture. La mort dans l'âme, le gentilhomme esquisse un faible mouvement de protestation. Intraitable, l'aventurière — peut-on la qualifier autrement ?.. — « *le chasse comme un vulgaire laquais* » (12). C'est pénible : on ne rejette pas ainsi, après l'avoir dépouillé, eût-il mérité cent fois sa disgrâce, un vieil homme qui dans sa lettre d'adieu trouve encore l'élégance d'écrire avec un charmant humour : « *Oui, vous avez cruellement affligé ma vie et mon cœur et ma bourse. Adieu, chère amie...* ».

L'étrange compagnie, toujours en quête de succès musicaux pour son chef de file, se dirige vers l'Italie : Gênes ou l'attendent des difficultés financières, la tapageuse dislocation du groupe, la rupture violente et définitive d'avec le maître-chanteur (c'est le cas de le dire !...) Justin-Fernand Tenducci et, pour Madame Campinados, une dernière aventure amoureuse assez peu reluisante mais dont on dément aujourd'hui l'authenticité. Rome..., Naples... Pourtant, d'obscur l'horizon devient sinistre. De dangereux éclairs d'orages politiques toujours plus menaçants sillonnent le ciel de France ; et soudain la nouvelle se répand de la convocation imminente des États Généraux qui s'ouvriront à Versailles le 5 mai 1789 (13). Adieu, ô douceur d'Italie, amours et *bel canto*. Invinciblement attirée vers les lieux où seront débattues les destinées du monde et dont l'ambiance explosive lui permettra sans doute de se manifester, Anne-Josèphe boucle ses malles. Le 30 avril, elle est à Lyon. Le 11 mai, on la retrouve à Paris, rue des Vieux Augustins, sous le nom héroïque de Théroigne de Méricourt.

Le Musée Carnavalet à Paris expose dans une de ses salles un gracieux et émouvant *Portrait de Théroigne de Méricourt* attribué au peintre Antoine Vestier (1740-1824) et datant à peu près de cette époque. C'est l'image expressive d'une jeune femme dont le visage délicat, d'autant plus étroit

que la chevelure, ornée de rubans disposés en coques, est plus exubérante, marque une sorte d'incertitude et de tristesse vraiment saisissantes. Les yeux sont beaux, inquiets, légèrement asymétriques ; la bouche entrouverte, sérieuse et mince, est dépourvue de sensualité, l'ovale des joues empreint d'une imperceptible lassitude. Malgré les tons dorés des chairs qui confèrent à l'ensemble de la physionomie une apparence de jeunesse épanouie, c'est une figure dépouillée dont la mélancolie l'emporte sur la fraîcheur.

Avant de poursuivre, j'ai voulu me recueillir devant cette effigie. Sa contemplation est mieux qu'une leçon d'indulgence : elle m'enseigne la sympathie.

#### THÉROIGNE DE MÉRICOURT

Nous sommes arrivés au tournant décisif d'une existence dont les périodes antérieures ne valent qu'en raison de celles qui vont suivre. Il semble que Théroigne ait fait table rase du passé d'Anne-Josèphe ; de tous ses anciens amis, aucun ne subsiste ni dans sa vie ni dans sa pensée — hormis ses frères sur lesquels elle veillera longtemps encore avec sollicitude. De ses jeunes ambitions, aucune ne demeure si ce n'est celle, toute théorique, d'être célèbre. L'effacement et son cortège d'humbles joies ne sont pas de son domaine, non plus que ne le sont les satisfactions discrètes des égéries adulées qui gouvernent, du fond de leur boudoir, les esprits, les cœurs et la politique. Actrice dans l'âme, seuls la tentent les grands effets spectaculaires qui l'arracheraient à elle-même pour l'entraîner dans des lumières d'apothéose jusqu'au faite de la gloire...

L'image, évoquée plus haut, de Théroigne sortie toute armée pour la lutte de son propre cerveau me revient à l'instant de reprendre le récit interrompu par ces quelques observations qui doivent servir de trait d'union à deux phases de vie qui ne procèdent pas logiquement l'une de l'autre mais se juxtaposent curieusement.

#### PREMIERS TROUBLES RÉVOLUTIONNAIRES

C'est ici que débutent les années terribles dont les houles exalteront, entraîneront et rejeteront avec une égale furie ceux qui les auront affrontées. Pénétrée de son âme héroïque mais encore inexpérimentée,



Portrait de Théroigne de Méricourt (XVIII<sup>e</sup> siècle).

*(Musée Carnavalet)*

Théroigne est aux aguets. Tout lui est surprise et nouveauté ; le spectacle des rues l'attire et la retient. Les murs se couvrent d'affiches et de placards séditieux rédigés souvent dans un style lapidaire emprunté aux anciens. Plus de cent journaux (ils seront quatre cents en 1790) paraissent sur un nombre impressionnant de feuilles, vingt, trente, parfois plus, pour s'opposer les uns aux autres dans un grand fracas d'idées. Sur des tribunes improvisées, en plein air, dans les cafés, n'importe où, se hissent des orateurs dont les éclats passionnés vous saisissent aux entrailles. Des clubs se fondent : chacun préconise violemment son programme ; ils seront bientôt quatre mille à Paris. Des cortèges se forment, se disloquent, se reforment, rieurs, sévères, vociférants, dignes ou haillonneux. De puissants et mystérieux effluves de fraternité s'échangent de citoyen à citoyen, de groupe à groupe, de masse à masse, qui préparent les grandes émeutes collectives de demain. Dans la capitale, au cours de ce fiévreux enfantement des foules psychologiques, la solitude, l'esprit individualiste ne sont plus que d'inconcevables phénomènes... De tous ces emportements, Théroigne est le terrain réceptif par excellence. Sortie d'un milieu modeste, la cohue populaire ne l'épouvante pas. Ses acquisitions tardives de connaissances hétéroclites accumulées sans méthode ne l'ont pas dotée de cette arme intellectuelle par excellence : l'esprit critique. On parle — elle écoute — elle croit. Sa nature excessive est mûre pour le fanatisme : il lui suffira de comprendre approximativement un dogme quelconque de la doctrine révolutionnaire pour s'enflammer prodigieusement d'amour ou de haine.

Bientôt, cette petite femme « *piquante, originale, étrange* » (14), vêtue en amazone (15) et coiffée d'un feutre noir emplumé à la Henri IV, toujours courant les rues en quête de nouvelles, placée au premier rang des auditeurs aux pieds des tribunes pour y donner le signal des ovations ou des huées, partout présente et partout remarquée, devient l'indispensable complément des rassemblements populaires. « *A force de me voir, tout le monde me connoissoit* » dira-t-elle d'elle-même.

Tout le monde... mais aussi nombre de politiciens en vue qui fréquentaient

assidûment chez elle, mis à l'aise par cette femme charmante habituée à la compagnie, aux hommages, à la vanité et à l'incorrigible épicurisme des hommes. A l'art de recevoir et de sourire, elle joint l'art d'écouter, celui de traiter ses hôtes sans lésine et de dilapider gentiment et sans en avoir l'air ses dernières ressources pour leur assurer le luxe d'une table bien servie. Séduite par la fougue de Camille Desmoulins, les fantaisies d'Anacharsis Cloots, l'éloquence de Barnave, les violences de Mirabeau, l'entrain tumultueux de tant d'autres, elle ne s'attache à aucun et leur préfère à tous Romme, maladroit, rêveur, vertueux et laid qui s'intéresse à son intelligence (16).

Une question se pose : ses amis politiques lui accordent-ils une estime véritable ou ne visent-ils, en l'entourant, qu'à s'assurer la fidélité d'un outil propre à servir leurs desseins ? Hypothèse jusqu'ici informulée qui mérite quelque crédit si l'on veut bien considérer avec quelle désinvolture ces mêmes hommes, retournés à leur vie publique, accueillent sa présence mais négligent ses motions quand elle intervient dans les assemblées.

Ces insuccès flagrants s'expliquent par l'habituel défaut de maturation des interventions de Théroigne. Très intelligente, répétons-le, mais aussi dénuée de jugeote que douée d'enthousiasme, il est à remarquer combien, une fois de plus, elle se méprend sur ses dispositions. Hier, elle se voyait prédestinée à la carrière artistique ; aujourd'hui, elle ne doute pas un instant de ses aptitudes politiques et n'a de sympathie que pour ceux — dont Romme — qui y croient avec elle. Aveugle sur elle-même, elle n'a jamais eu conscience de son exacte personnalité, celle-ci étant du reste d'une telle complexité que pour en poursuivre l'étude il nous faudra plus d'une fois, dans la suite, en grouper les manifestations non plus chronologiquement mais suivant leur caractère.

#### LA PREMIÈRE AMAZONE DE LA LIBERTÉ

Quelques observations générales sur les meneurs de foules trouvent ici leur place. Venus souvent d'on ne sait où, ils surgissent à point nommé, à la tête d'une manifestation, d'un cortège, d'un soulèvement populaire ; parfois inconnus de la veille,

occasionnellement désignés à l'attention du public par une particularité physique ou vestimentaire, leur puissance tient du prodige. Sans raison apparente, soudainement, leurs gestes font loi, leur nom vole de bouche en bouche, et il faut être de l'élite intellectuelle, c'est-à-dire exceptionnel, pour ne pas s'annihiler devant leur volonté. « *Ils se recrutent surtout parmi ces névrosés, ces excités, ces demis-aliénés qui côtoient les bords de la folie* » (17). J'ajoute l'épithète « *fanatiques* », car ce n'est que par leur propre exaltation qu'ils s'imposent au délire collectif et leur foi venant à faillir, se dissout également leur empire. Il ne faut d'ailleurs pas les confondre avec la race des chefs-nés dont le pouvoir, beaucoup plus durable, repose sur le génie. Les meneurs sont des météores : ils s'enflamment, flamboient et s'éteignent : Théroigne est de leur lignée.

La déposséder, dans un but évident de réhabilitation (18), de son panache de brillante faultrice d'insurrection, c'est lui arracher du même coup le droit à la célébrité, celle-ci n'étant due qu'à celui-là.

Lamartine a fait un portrait admirable du meneur de foules sous les traits du marquis de Saint-Huruge : « *Eveillé avant le jour, présent dans tous les clubs, rôdant dans la nuit, il accourait au moindre bruit pour le grossir, au moindre attroupement pour l'entraîner. Il s'enflammait de la passion commune avant de la comprendre ; sa voix, son geste, l'égarément de ses traits multipliaient cette passion autour de lui. Il vociférait le trouble, il semait la fièvre, il électrisait les masses indécises, il faisait le courant et on le suivait : il était à lui seul une sédition* ». Et Lamartine enchaîne : « *Après Saint-Huruge marchait Théroigne de Méricourt...* » (19).

Est-il besoin d'ajouter à ces lignes pour se représenter Théroigne, hors d'elle-même, superbe d'enthousiasme, aiguillonnant de sa présence et de ses cris l'entrain héroïque des assaillants de la Bastille, le 14 juillet 1789 ?.. Et faut-il s'étonner qu'à dater de ce jour qui l'a révélée à elle-même, elle ait été de toutes les grandes émeutes de la révolution dans l'espoir, inconscient peut-être, d'y retrouver ce qu'elle n'avait jamais rencontré jusque-là : son véritable climat d'épanouissement ?.

Sabre au clair et pistolets aux flancs...

que voilà bien l'image de la première amazone de la liberté !

#### THÉROIGNE ET LA POLITIQUE

Bien qu'en aient voulu faire accroire quelques-uns de ses panégyristes, elle est loin d'y avoir réussi. Certes, avec une galanterie toute française, ses illustres commensaux lui prêtent une oreille courtoise et amusée lorsqu'elle se mêle à leurs conversations. Mais seul parmi eux, Gilbert Romme, disgracieux et sévère, semble prendre au sérieux cette intelligence encombrée d'un fatras de théories et de réminiscences philosophiques et historiques inutilisables et mal digérées. Et c'est ainsi (ô subterfuge d'un amour demeuré latent au cœur de ce grand timide !) qu'il voulut tout au moins unir leurs deux noms dans une œuvre commune et fonder, de concert avec elle, le club des *Amis de la Loi*.

La lecture du petit éditorial qui introduit ce nouvel organisme auprès du public est décevant. C'est une suite de pâles et vertueuses considérations écrites d'une plume châtiée mais ennuyeuse, bien éloignées de ce que nous sommes en droit d'attendre de l'originalité de Théroigne. Appelée aux fonctions d'archiviste-secrétaire du groupement, elle y est bientôt remplacée par Chapsal. J'imagine volontiers, d'ailleurs, qu'un travail de classement l'intéresse moins que de courir la bagarre. Le club ne compte jamais plus de douze membres — habitués des soupers de Théroigne ; son autonomie fut de courte durée — un peu plus de deux mois et il se laissa dès lors absorber par son puissant rival le *Club des Cordeliers*.

C'est ici que s'insère, théâtral à souhait, l'épisode si connu de l'irruption de Théroigne aux Cordeliers : « *L'orateur est interrompu. Un bruit se fait à la porte, un murmure flatteur, agréable... Une jeune dame entre et veut parler... Comment ! ce n'est pas moins que Mademoiselle Théroigne, la belle amazone de Liège ! Voilà bien sa redingote de soie rouge, son grand sabre du 5 octobre* (20). *L'enthousiasme est au comble !* » (21). Hélas ! la célèbre apostrophe de Camille Desmoulin : « *C'est la reine de Saba qui vient visiter le Salomon des districts !* » ne nous émeut guère ; pas plus que l'emphatique tirade, mélange singulier de style biblique et de rodomontades, sortie de la bouche de cette

diabliesse de petite femme dont « *la jolie tête inspirée lançant des éclairs, apparaît entre les sombres figures apocalyptiques de Danton et de Marat* » (22) et qui en impose à l'assemblée.

Chose curieuse et qui se reproduit plusieurs fois dans la suite : on ovationne l'oratrice ; on délibère sur la motion qu'elle présente ; et puis... tout retombe dans l'oubli. On dirait qu'après avoir été subjugués, ses auditeurs se reprennent aussitôt délivrés de sa fascination.

Après une autre expérience non mieux réussie, notre reine de Saba, confuse et rebutée, se retire de la politique, quitte l'hôtel où elle traitait si largement ses amis et se cache sous un nouveau nom : Madame Poitier (23). Est-ce pour échapper aux lazzis des pamphlétaires ? Chaque jour, en effet, lui apporte l'occasion de se reconnaître, avec d'autres femmes un peu trop tapageuses, dans les libelles royalistes ou humoristiques qui les criblent de traits et les désignent à la risée du public (24). Pis encore : le tribunal royal, encore en fonction malgré les désordres, ouvrait une enquête au sujet de son intervention, le 6 octobre, auprès du régiment de Flandre (25). En bref : l'amertume de l'insuccès, l'obsession d'une campagne de presse, la crainte d'un jugement défavorable... et, ajoutons-le, des difficultés budgétaires en perspective — le Mont-de-Piété détient déjà presque tous ses bijoux et argenteries — l'engagent à se tenir coite. Jusqu'au jour où, prévenant l'arrêt de la Cour de justice qui devait, en août 1790, la décréter de prise de corps, elle s'éclipse et regagne le pays de Liège le 9 mai 1790.

#### RETOUR AU PAYS

Si ses adversaires n'avaient pas persisté à la poursuivre de leurs sarcasmes jusque dans sa retraite, peut-être Théroigne, excédée de violence et de popularité, se serait-elle retirée de la tornade politique : elle en avait ici l'occasion. Mais, comme le fait remarquer Léopold Lacour, c'est « *la presse royaliste qui s'est acharnée à lui donner la gloire* » en même temps que le désir, bien féminin, de n'être pas en-dessous de sa renommée. Toute gageure paradoxale mise à part, on peut dire que ce sont ses ennemis, furieusement obstinés à la bafouer,

qui l'ont contrainte à se surpasser dans la suite.

Pour l'instant, conquise par l'ambiance de son pays natal de Marcourt, elle jouit (ô Jean-Jacques) !.. des plaisirs innocents de la campagne : « *Les dimanches, nous allions danser, courir et jouer aux barres dans les grandes prairies* » (Théroigne) — et surtout du sympathique ébahissement des villageois émerveillés de compter parmi les leurs cette belle femme élégante et célèbre. On sourit en se représentant ces braves gens écouter, bouche bée quoique sceptiques, le prêche révolutionnaire de leur jeune payse.

Mais les joies du retour bientôt épuisées, Théroigne gagne Liège, ville-relais sur la route de Coblenz, où l'attirent la présence de son frère préféré, peut-être aussi le spectacle de l'émigration. Puis, la série des déplacements s'allonge de quelques unités : La Boverie, Xhoris, La Boverie, Xhoris, La Boverie... Au total, sept résidences en moins d'un an. Missions ?... Inquiétude ?... Brouillage de piste ?... Monomanie ?...

#### ARRESTATION

Très préoccupée d'en imposer aux autres... comme à elle-même, Théroigne lit Sénèque et déclare avec quelque ostentation : « *Lorsque j'allais à Liège, je n'allais nulle part que chez le libraire Dessort* ». Après cela, nous serions malvenus de lui prêter encore le goût des aventures !.. Néanmoins, en haut lieu, on ne s'y laisse pas prendre. Tout un réseau de surveillance discrète s'établit autour d'elle, car la région, en état d'alerte, est prête à emboîter le pas aux mouvements politiques et populaires de sa grande voisine pourvu que quelque chef parvienne à rallier autour de lui les adeptes des théories nouvelles.

Le baron Robert de Séllys-Fanson, châtelain de Fanson près de Xhoris, compte parmi les observateurs bénévoles de la belle intrigante. Plein de prudence et de distinction, son esprit conservateur répugne assez à l'accueillir, cependant qu'elle-même, enhardie par le chaleureux enthousiasme républicain de la jeune châtelaine, a tôt fait de forcer la porte de l'aristocratique demeure. En sorte que Messire Robert, sacrifiant son propre sentiment au service de la « bonne cause », se mue, malgré soi,

en Argus aux cent yeux. Plusieurs billets de ceux qu'il écrivait aux autorités à l'issue des visites de Théroigne au château, sont arrivés jusqu'à nous ; d'après eux, il semble bien que l'impétueuse trublionne vivait au pays sans mauvais dessein. Mais la correspondance du baron nous incite à croire qu'il n'eut guère, lui-même, à se féliciter de ses relations avec l'héroïne et, plus particulièrement, avec le frère de celle-ci, et que d'avoir occupé ce poste de vigie ne lui valut, pour sa part, que soucis et mécomptes (26).

Malgré tout, Théroigne reste suspecte ; bien qu'il n'y ait pas trace qu'elle se soit compromise dans les troubles révolutionnaires à Liège (27), les Autrichiens n'attendent que l'occasion de l'écarter sans éclat d'un centre de fermentation populaire. Enfin, celle-ci se présente : « *Un Français, muni de bonnes lettres de recommandation, est venu me demander la permission de l'enlever secrètement, elle et ses papiers ; j'y ai donné les mains et j'en fais soutenir l'expédition par une escouade de la maréchaussée. Si la capture se fait, on la conduira à Fribourg pour y attendre ce qui sera décidé à son égard* » (28).

Les causes de cette arrestation à retardement en territoire neutre (le décret de prise de corps du Châtelet date du 6 août 1790) demeurent mystérieuses, d'autant plus qu'aucun projet de représailles légales ne se découvre dans le texte précité. Jusqu'ici, on se ralliait à l'hypothèse, un peu simpliste si on la considère isolément, d'un officier français désireux d'attirer sur soi l'attention et agissant de sa seule initiative, avec l'assentiment des impériaux. Il est plus plausible d'y voir une mise à l'ombre temporaire effectuée à titre préventif plutôt qu'en vertu d'un arrêt répressif. D'ailleurs, les deux conjectures ne se contredisent pas.

Les choses se passèrent rondement. La nuit du 15 au 16 février 1791, trois inconnus, dont l'accent révèle la nationalité française (29), se présentent au domicile de Théroigne ; sous le fallacieux prétexte de la soustraire à ses ennemis, ils l'emmènent à leur suite ; entourée de cavaliers autrichiens, une chaise de poste les attend ; on l'y installe et sans plus attendre le convoi s'ébranle en direction de l'Allemagne. Le voyage fut long : Coblenz, où ses ravisseurs prennent con-

tact avec le comte de Metternich-Winnebourg, ministre autrichien ; Worms, où parade le prince de Condé, chef des émigrés ; Fribourg-en-Brisgau, où la halte s'éternise ; Innsbruck, où, sous le nom de Madame Théobald qu'on l'a priée d'adopter dorénavant, la foule se presse pour la contempler ; enfin, le 17 mars, Kufstein en Tyrol et sa célèbre forteresse de Gerolsdeck qui marque la fin de la randonnée et son incarcération dans une chambre spacieuse et claire mais, hélas, qui n'en est pas moins une prison.

#### CAPTIVITÉ

Séquestration plutôt que détention... Aussitôt, les ordres arrivent de Vienne : « *Madame de Théobald doit être traitée avec sévérité mais avec justice. Pour le reste, il faut la tenir dans l'incertitude* ». C'est donc par le supplice de l'ignorance qu'on veut la réduire. Mais à quoi ?... et qu'espère-t-on d'elle ?... L'aveu de ses sentiments et de ses activités révolutionnaires ?... La presse les a publiés avec force détails... et exagérations. Des renseignements sur les chefs politiques français ?... L'exaspération du personnelisme de ces hommes est poussée si loin en France, que tout s'y passe au grand jour, avec ostentation et fracas : si quelque complot mystérieux se trame dans l'ombre, c'est plutôt du côté royaliste qu'il faut enquêter (30). Cependant, pour ceux qui la gardent, Théroigne n'est pas une criminelle : les quelques vêtements, objets de toilette, livres qu'elle a emportés ne lui sont pas enlevés ; elle est autorisée à écrire à son frère et bientôt même le commandant de la forteresse, major Schöninger, pousse le bon vouloir au point d'introduire un piano dans sa chambre de recluse pour la distraire de son ennui.

La sagesse serait de se résigner à vivre au jour le jour et d'employer sa solitude à marcher de l'avant dans la voie spirituelle. Théroigne est trop jeune et surtout trop remuante pour adopter pareille philosophie et ce serait mal la connaître que de la supposer capable de se retrancher en elle-même : malgré qu'elle en veuille faire accroire par ses lectures, Théroigne est femme d'agitation, non de méditation ; et la perte de sa liberté corporelle ne peut être adoucie par l'avantage d'un utile repos moral. Elle récrimine, s'énerve, se ronge.. Son désespoir va si loin que pour

en mieux faire estimer l'étendue à son correspondant, elle n'hésite pas à provoquer son inquiétude : « *De plus, dans ces derniers temps, aujourd'hui même encore, j'ai souvent craché le sang* » (31) écrit-elle à son frère Pierre-Joseph.

Ce n'est que le 28 du mois de mai, après plus de deux longs mois de déprimante anxiété, que le conseiller aulique, François de Blanc, chargé de l'interrogatoire de la captive, s'amène dans la forteresse.

#### LE CONSEILLER AULIQUE

C'était un de ces hommes doux, assidus et sans relief, particulièrement estimés dans les cadres d'un gouvernement absolu. Les hautes fonctions dont il est revêtu, à peine dépassée la quarantaine, témoignent de son intelligence et de son manque d'originalité. Tel quel, il est sympathique et semble bien à l'abri... des surprises du cœur. Grâce aux archives secrètes de la Maison d'Autriche (32), riches en informations concernant cette étrange procédure où le sort de la prévenue est abandonné à l'arbitraire sans appel d'un seul juge, nous pouvons suivre pas à pas le déroulement du long duel Kaunitz-Théroigne, le premier symbolisant les vieilles monarchies d'hier, la seconde, les jeunes républiques de demain. Car, ne nous y trompons pas : investi d'une mission officielle qui lui confère une complète autonomie dans la conduite de l'enquête, le conseiller se borne à n'être que le truchement du vieux chancelier. C'est par un sursaut d'honnêteté, de pitié, peut-être de tendresse, qu'il renoncera, en cours d'action, à ce rôle d'homme de paille pour adopter celui, non pas de juge, mais de défenseur de la prisonnière. Interrogatoires solennels, confessions réticentes, dépositions tendancieuses à charge, réfutations véhémentes (33), confrontations hostiles, informations mensongères se succèdent à un rythme accéléré pendant deux mois. Kaunitz reste dans la coulisse ; mais après chacune des séances, toutes employées à obtenir de la jeune femme des renseignements précis sur ses activités et celles des principaux chefs du mouvement révolutionnaire en France, un rapport détaillé de de Blanc adressé à la chancellerie nous informe de la marche de l'instruction. Naturellement, Théroigne plaide « non coupable » ; avec une adresse remarquable,

elle se présente au conseiller en petite fille bien sage dont les fautes (si fautes il y a) ne sont que d'étourderie, de jeunesse et d'innocence. « *Je n'étais guidée... que par l'amour du bien et la gloire à acquérir en me rendant utile à la Nation, mais je n'avais pour cela ni assez de talent ni assez d'expérience et j'étais femme* ». — « *J'étais bien aise de jouer le rôle d'un homme, car j'ai toujours été extrêmement humiliée de la servitude et des préjugés sous lesquels l'orgueil des hommes tient mon sexe opprimé* ». — « *Je vous avoue que je quittai la révolution française sans trop de regret, car j'éprouvois tous les jours quelques désagréments dans les tribunes de l'assemblée nationale ; il y avoit toujours quelques aristocrates à qui mon zèle et ma franchise déplaisoient, qui me lancèrent quelques sarcasmes ; tantôt on me vexoit, tantôt on me tendoit des pièges, j'avais tous les jours quelques nouveaux désagréments, tandis que les patriotes au lieu de m'encourager et de me rendre justice me tournoient en ridicule* » écrira-t-elle dans ses *Confessions* rédigées pour éclairer le conseiller de Blanc sur les principaux épisodes de sa vie.

Naturellement aussi, devant tant de candeur, le cœur encore jeune du robuste de Blanc s'émeut et chancelle. Il l'admire : « *Elle comprend, avec une intuition lumineuse et surprenante ce qui se passe dans son pays...* ». Il la défend : « *En raison des soulèvements actuels et passés, on pourrait tout au plus l'inculper — comme d'ailleurs des centaines de milliers d'autres — d'avoir pris part à ces mouvements populaires comme des centaines de milliers d'autres y ont participé* ». Il répond d'elle : « *... elle est absolument incapable de toute action vulgaire ou criminelle* ». Il la plaint : pour la distraire il la promène hors de la forteresse ; est-elle malade ? il s'inquiète...

Fort de ses quatre-vingts ans, d'une longue expérience des femmes et d'une clairvoyance psychologique impitoyable, seul Kaunitz ne se laisse pas aveugler : « *En tout cas, cette Dame paraît animée d'un esprit d'entreprise très vif, désirant ardemment jouer un rôle qui l'élève au-dessus des masses* ». Et plus loin : « *C'est d'ailleurs là* » (le désir de se faire remarquer) « *ce qui semble être sa passion dominante ; elle a, de plus, une vanité frisant le fanatisme* ». Et tandis que de Blanc, ébloui mais de

bonne foi conclut triomphalement à la non-culpabilité, l'inflexible vieillard prononce l'anathème : « *Il est inutile de vous faire ressortir la maîtrise avec laquelle cette personne a su utiliser ses talents oratoires pour prouver son innocence. Toutefois, point n'est besoin d'être particulièrement perspicace pour constater que, sur beaucoup de points, les dires de la prisonnière confirment les inculpations* ».

#### VIENNE

Cependant, respectueux de la prérogative départie aux conseillers auliques de juger sans recours possible les causes qui leur sont déferées, Kaunitz s'incline. Par ailleurs, un rapport médical du Dr. von Mederer, appelé à se prononcer sur l'état de santé de la détenue, l'incite à une semi-clémence : « *Il est de mon devoir de médecin d'attirer l'attention de la commission impériale, surtout sur la santé morale de la personne emprisonnée. J'insiste encore une fois que, sans tarder, soit fait quelque chose pour la rassurer. Faute de quoi, on peut craindre, de jour en jour, une aggravation éminemment fâcheuse de son état* ». Selon son désir, Théroigne sera donc transférée à Vienne, tandis que le chancelier, toujours méfiant, spécifie : « *Aussi longtemps que la procédure ne sera pas complètement étudiée et terminée, cette personne jouira d'une liberté entière en apparence, à la condition qu'elle se tienne calme et tranquille, qu'elle oublie totalement son vrai nom et qu'en aucune façon elle ne se montre immodeste ou tapageuse. Veuillez attirer fortement son attention sur ces points...* ».

Vers la fin du mois d'août 1791, nous retrouvons Théroigne à Vienne sous le nom de Madame Lahaye : « *Je ne suis plus en prison, je suis dans une maison particulière où l'on a tous les égards possibles pour moi* ». Ange tutélaire, de Blanc rôde à ses côtés, prêt à prendre sur lui, pour les lui épargner, toutes les petites difficultés matérielles de la vie. Comme jadis le marquis de Persans, mais avec plus de prudence, le pauvre homme y va de ses florins et de son cœur ; et c'est plaisir de voir Madame Lahaye, à peine échappée de sa prison, reprendre goût à la dépense. Heureusement pour le conseiller, le séjour à Vienne ne se prolonge pas. Après quelques atermoiements, le prince de Kaunitz consent à

recevoir la jeune femme. D'aucuns disent qu'il fut séduit. C'est douteux... si nous voulons bien considérer comment, retournée en France, elle ne dissimulera jamais l'aversion qu'elle nourrit à l'égard de son vieil adversaire (34). Subséquemment, d'une audience accordée par l'empereur Léopold II et dont, malheureusement et bien qu'on ait dit, nous ne savons que peu de chose (35), Théroigne sort victorieuse et définitivement graciée. Les événements se précipitent : de Blanc, tenu à l'écart de ces dernières circonstances, atterré, semble-t-il, du départ imminent de son ingrate protégée, perd la tête, déclare qu'« *...en France, il y a maintenant tant d'exaltés et de fanatiques, que sa présence ne peut guère gêner ni favoriser la marche des événements* ».

Le 24 novembre, il lui remet six cents florins de la part de l'empereur.

Le 25 novembre, il signe une pièce officielle reconnaissant que « *... contre la sus-nommée* » (Théroigne) « *aucune preuve n'a été apportée, qui ait pu donner lieu de poursuivre l'affaire par une procédure criminelle* ».

Enfin, le 26 novembre, reprenant ses esprits, il adresse le billet suivant, parvenu jusqu'à nous, à la Cour des Comptes de son pays via Kaunitz : « *... j'ai l'honneur de soumettre à Vos Grâces princières le décompte des dépenses en espèces faites par moi à l'occasion de cette affaire, depuis le 25 mai de l'année courante* ».

Déjà Théroigne est loin... *Acta est fabula...* pour le conseiller aulique François de Blanc, personnage délicieux qui mériterait les honneurs... de l'opérette viennoise.

#### LIBERTÉ, LIBERTÉ CHÉRIE...

« *Rien* », déclare quelque part Théroigne, « *rien ne m'est agréable sans la liberté* ». Et voilà que cette liberté toute entière lui est rendue. Même les portes de France lui sont ouvertes grâce au décret d'amnistie du 15 septembre 1791 dont elle bénéficie ; car, ainsi que Kaunitz, dans une lettre confidentielle adressée à de Blanc le faisait remarquer : « *les délits commis (par elle) ne peuvent être considérés, en théorie, que comme des délits politiques* » et elle ne s'est, en somme, rendue coupable que d'un « *enthousiasme fanatique pour tout ce qui touche aux idées de la démocratie* ». Peut-on mieux rendre hommage à l'innocence d'une pseudo-criminelle ?...

Pourtant, la presse royaliste s'agite : « *La crapuleuse créature qui se fait appeler Théroigne de Méricourt... est maintenant à Bruxelles. Elle s'est présentée chez le respectable ministre de Metternich. Sa barbare audace n'a point diminué dans les cachots d'où elle sort... L'apparition de cette charogne ambulante indigné tous (sic) les honnêtes gens de ce pays. Elle loge à l'enseigne de l'Homme sauvage qui jamais ne fut aussi sanguinaire qu'elle* » (36).

Si j'ai pu, jusqu'ici, éviter la pénible obligation (37) de transcrire les textes haineux dont on abreuve la pauvre Théroigne, désormais la nécessité s'est imposée d'en offrir un exemple si nous voulons comprendre — et pardonner — l'état d'exaspération aigüe dans lequel ils l'entretiennent et la transformeront, dans la suite, en furie (38).

Pour l'instant, elle n'en a cure : pleine de joie, d'espérance et d'idées neuves, elle se hâte de regagner Paris où l'attendent... une gloire éphémère et la déchéance finale.

PARIS 1792

« *Mademoiselle Théroigne, célèbre par son civisme et les persécutions qu'elle a éprouvées, est ici dans la tribune des dames* ». C'est en ces termes que Dufourny, qui l'a reconnue, salue sa présence aux Jacobins. Aussitôt, soulevés par l'indéniable pouvoir de fascination qu'elle exerce dans certaines circonstances, les grands remous de la popularité déferlent à ses pieds : on se bouscule pour la voir, on s'empresse, on l'applaudit, on l'acclame. Guadet, alors à l'apogée de sa carrière politique, l'invite, au nom de l'assemblée, à rédiger un rapport sur l'injuste détention dont elle a été victime ; de grands cris d'enthousiasme accompagnent cette motion ; tandis que riant et pleurant à la fois, serrant les mains tendues, irrésistiblement entraînée par ses propres transports qui soufflent en tempête, Théroigne goûte à pleine lèvres aux baisers de la gloire.

Quelques jours plus tard, le 1<sup>er</sup> février, elle monte à la tribune des orateurs.

Un numéro du *Patriote français*, publié par Brissot, relate l'essentiel de son discours dont la vigoureuse péroraison, véritable appel aux armes, dénonce le projet des monarques voisins prêts à entrer en lice pour balayer, en France, les artisans de

la liberté et soutenir la cause de la monarchie défaillante. Volontairement faible dans sa réponse, Lanthenas s'attarde au développement de quelques lieux communs bien éloignés des déclarations guerrières de la jeune femme. Manuel, à son tour, se perd dans un dédale de généralités peu consistantes. Une fois de plus, il semble que ceux qui l'acclamaient naguères se soient ressaisis et dérobés à son emprise. Seule à nouveau, mais encore subjuguée par sa propre imagination, elle n'est réceptive qu'aux paroles dont elle-même souhaite l'audition : « *Vous venez d'entendre une des premières amazones de la liberté, martyre de la Constitution. Je propose que, comme présidente de son sexe, elle s'assoie à côté de notre président* ». Musique délicate qui projette Théroigne dans l'extase sans autre effet que de l'honorer et de l'éconduire.

#### FÉMINISME

Car si l'on applaudit à son discours belliqueux, si Brissot, partisan de la guerre généralisée, en fait état dans sa feuille, Robespierre, dont la domination s'impose avec l'inexorable fatalité d'une puissance occulte, Robespierre se déclare résolument contre elle. Éloignée depuis plus d'un an de la mêlée révolutionnaire, dénuée du sens de l'opportunisme, et c'est une de ses qualités, Théroigne a-t-elle connu l'évolution des idées ? et s'est-elle avisée que de s'associer au parti de la Gironde, c'est marcher à l'encontre des dieux ?...

Toujours est-il que, devant l'inaction à laquelle se heurtent ses sinistres et clairvoyantes prédictions à la Cassandre, elle insiste et se démène. Sans échos efficaces auprès des hommes, elle se tourne du côté des femmes, les invite à s'armer et, peu soucieuse des éclats de rire de la presse royaliste, la « *colonelle Théroigne* » organise un escadron de soldats en jupons. Il est beau de voir ces dames armées de piques ; il est beau de prendre connaissance de leurs revendications auprès de l'Assemblée Législative aux fins d'obtenir :

1<sup>o</sup> la permission de se procurer des armes ;  
2<sup>o</sup> celle de s'assembler au Champs de la Fédération ou autres lieux convenables pour s'y exercer à leur maniement ;

3<sup>o</sup> celle de se mettre sous le commandement de quelques ci-devant gardes fran-

çaises à l'effet d'en recevoir l'instruction militaire.

Le 25 mars, à l'occasion de la remise d'un étendard aux femmes du faubourg Saint-Antoine, notre guerrière s'en donne à cœur joie, esquissant un rythme décasyllabique boiteux : « *Armons-nous* », s'écrie-t-elle, « *nous en avons le droit par la nature et même par la loi...* ». Elle poursuit : « *Il est temps enfin que les femmes sortent de leur honteuse nullité où l'ignorance, l'orgueil et l'injustice des hommes les tiennent asservies depuis si longtemps ; replaçons-nous au temps où nos Mères, les Gauloises et les fières Germaines, délibéraient dans les Assemblées publiques, combattaient à côté de leurs époux pour repousser les ennemis de la liberté... Citoyennes, pourquoi n'entrerions-nous pas en concurrence avec les hommes ?...* »

Nos oreilles, habituées à bien d'autres hardiesses, pourraient n'écouter que distraitemment ce grand air de bravoure quelque peu démodé. Pourtant il est, comme le font remarquer les Goncourt (39), d'un intérêt capital en tant que première manifestation publique et oratoire de la théorie féministe dont le nom, à cette époque, n'avait même pas de place dans le vocabulaire de la langue française. Il est plaisant de s'imaginer la stupeur de nos aïeux et l'allégresse malicieuse de nos aïeules à l'audition ou à la lecture de cette déclaration des droits de la femme qui, en son temps, a dû faire sensation au même titre que la fameuse *Déclaration des droits de l'homme* de l'an 1789.

Encore une fois, c'est la gloire, une gloire énorme, démesurée, qui ne s'explique que par un phénomène de surexcitation collective plus particulièrement développée chez les habitants du faubourg Saint-Antoine. Le délire s'empare du public lorsque, vive, résolue, ensorcelante, avec une éloquence outrée et déclamatoire qui plaît aux gens simples et les émerveille, elle parcourt les rues populeuses, provoque des attroupements et les englué aux fils de ses harangues. Une ovation formidable la saluera un jour qu'invitée à participer au banquet offert aux forts de la halle, elle se montrera, poupée minuscule et charmante, encadrée de ces colosses aux muscles d'atlantes dont la brutalité maldroite s'attendrira jusqu'au sourire au contact de tant de fragilité.

#### APOGÉE... SIGNAL DE DÉCADENCE

Si les progrès de l'individu dans la spiritualité portent en eux des possibilités d'accroissement indéfinies, il n'en est pas de même de ceux qui se limitent à l'action. Le sort de Théroigne en est un exemple. A peine l'orbe de son succès atteint-il au zénith que déjà s'y accusent les premiers symptômes d'un proche déclin sous la forme caractéristique d'une outrance annonciatrice d'impuissance : redoutant de faiblir, elle tente de se surpasser. Dès lors, ses actes ne présentent plus cette unité d'orientation qui permet, à ceux qui l'étudient, de comprendre une personnalité même complexe ; mais ils s'égrainent curieusement, sans liens entre eux, en une suite d'épisodes détachés dont l'exposé n'apporte qu'une moisson rebutante de faits dépourvus de valeur psychologique. Il semble qu'arrêtée, sans espoir de reprise, dans le développement de ses facultés et de sa carrière, elle ne trouve plus à se manifester que dans l'exagération et l'extravagance. Son féminisme s'exaspère au point de friser le ridicule : ses discours sont des cris de passion, ses interventions, des crises de fanatisme. Affolées par la violence de leur coryphée, les femmes se déchaînent : sous prétexte qu'il n'est jamais trop tôt pour enraciner dans les jeunes cœurs l'amour de la liberté, elles arrachent de leur asile les fillettes confiées aux soins des pauvres petites Sœurs de la Pitié pour les entraîner à leur suite dans le tumulte de leurs réunions. L'agitation gagne de proche en proche et se gonfle au paroxysme : on s'émeut, on s'indigne. Au club des Jacobins, une délégation des défenseurs des Droits de l'Homme dénonce hautement ces turbulences malsaines. Santerre, le doux et bienfaisant Santerre si injustement décrié dans l'histoire, intervient pour rétablir l'ordre et le fait avec tant de bonhomie que je ne puis résister au plaisir de transcrire ici quelques lignes tirées de son admonestation : « *Les hommes de ce faubourg aiment mieux, en rentrant de leur travail, trouver leur ménage en ordre que de voir revenir leurs femmes d'une assemblée où elles ne gagnent pas toujours en esprit de douceur, de sorte qu'ils ont vu de mauvais œil les assemblées répétées trois fois la semaine...* Toutes ces considérations ont produit des

*mouvements que j'ai engagé Mlle Théroigne à ne pas entretenir plus longtemps... Je demande donc que, vu toutes ces explications, on passe à l'ordre du jour* » (40).

Combattue dans ses idées les plus chères, publiquement désavouée par ses amis, conspuée par les mêmes populations du faubourg Saint-Antoine qui l'acclamaient hier et l'obligent, aujourd'hui 15 avril, à se réfugier dans l'église des Enfants Trouvés pour se dérober aux huées, Théroigne ulcérée disparaît...

#### AU CLUB DES JACOBINS

Courte éclipse : jusqu'ici, jamais Théroigne n'a été longue à reprendre courage ; bientôt on la revoit aux Jacobins dans la loge réservée aux dames, attentive aux alternatives des joutes oratoires où se mesurent toutes les grandes vedettes de la politique.

Le 23 avril, Collot d'Herbois se dresse : *« Messieurs, il nous arrive parfois des événements dont il y a tout lieu de se féliciter. Ainsi, l'autre jour, ... je suis abordé par Mlle Théroigne qui déclare sans ambage qu'elle me retire sa confiance ainsi qu'à Robespierre »*. Imprudente Théroigne qui s'est détournée du « dieu » en puissance !... Un immense éclat de rire accueille ces paroles : on s'exclame, on vocifère, on trépigne. Piquée au vif, folle de rage et d'humiliation, la jeune femme enjambe la balustrade qui la sépare de la salle, bondit à la tribune des orateurs et réclame à grands cris la parole. Le tapage est assourdissant, le désordre indescriptible : les uns sifflent ou se bouchent ostensiblement les oreilles en signe de désapprobation, les autres applaudissent ; furieusement, la sonnette du président résonne à se rompre...

Toute seule, toute menue, toute brave, Théroigne tient tête à l'orage ; jusqu'au moment où Brissot, le grand ami Brissot, s'empresse auprès d'elle et, malgré qu'elle résiste, l'entraîne au-dehors où elle se replonge, pour un temps, dans la foule anonyme.

20 JUIN 1792

Si nous étudions les troubles populaires surgis au cours de la Révolution française, nous constatons qu'aux échauffourées premières nées spontanément du hasard d'un discours, d'un rassemblement, d'une inquié-

tude, d'une pénurie, succèdent des mouvements concertés. Tandis que les uns ne visent à aucun but déterminé hormis celui de servir d'exutoire aux sentiments passionnés de la foule, les autres sont fomentés dans des intentions inavouées mais précises de menace ou d'intimidation par des chefs conscients demeurés apparemment hors de cause. Le mécanisme des séditions s'uniformise : aussitôt leur utilité reconnue par les leaders, on en suscite le déclenchement, les agitateurs entrent en action, les hordes sont rassemblées et leur marche se déroule conformément à un programme bien arrêté. C'est ainsi que nous voyons les émeutes se muer en cortèges dont les désordres ne camouflent qu'imparfaitement l'organisation. A la vérité, les auteurs de ces manifestations n'en demeurent pas toujours les maîtres, et nombreux furent ceux qui, les ayant provoquées, pâtirent de leurs excès. Mais il suffit de lire avec quelque attention les périodiques de l'époque pour se convaincre de l'esprit d'ordonnance qui préside à ces explosions d'anarchie.

Ces remarques nous permettent d'aborder avec une meilleure compréhension la journée dramatique consignée dans les annales de l'histoire de la Révolution sous le nom de la « Journée du 20 juin ».

Lamartine en a brossé une fresque éclatante : n'essayons pas de faire mieux et recueillons-y l'épisode consacré au sujet qui nous intéresse : *« A onze heures le peuple se mit en mouvement vers le quartier des Tuileries. On évaluait à vingt mille le nombre des hommes qui partirent de la place de la Bastille. Ils étaient divisés en trois corps : le premier, composé de bataillons des faubourgs, armés de baïonnettes et de sabres, obéissait à Santerre ; le second, formé d'hommes du peuple, sans armes ou armés de piques et de bâtons, marchait sous les ordres du démagogue Saint-Huruge ; le troisième, horde, pêle-mêle confus d'hommes en haillons, de femmes et d'enfants, suivait en désordre une jeune et belle femme, vêtue en homme, un sabre à la main, un fusil sur l'épaule et assise sur un canon traîné par des ouvriers aux bras nus. C'était Théroigne de Méricourt »* (41).

Rappelons seulement que ce brutal déploiement de puissance plébéienne, préparé en vue de porter le dernier coup au système monarchique encore en vigueur, n'aboutit,

en fin de compte, qu'à magnifier pour les siècles à venir le souvenir de la force d'âme stupéfiante du plus timide des monarques. Quelles que soient les opinions que l'on professe, on ne peut que s'incliner devant le redressement d'un roi bafoué recouvrant, à l'heure du péril, une attitude, quoiqu'on ait dit, mieux qu'impassible.

Quant à Théroigne, bel instrument docile aux inspirations de la Gironde, nous la retrouvons ici, pour la dernière fois, parée de sa fascinante auréole de grande meneuse de foules qu'il ne faut pas lui arracher sous peine, nous le répétons, de la déposer injustement de son droit le moins contestable à la célébrité.

En résumé, l'impressionnante insurrection qu'on voulait décisive, n'apporte aucun changement immédiat ni pour les uns ni pour les autres. Ceux qui l'ont déchaînée sont déçus de sa violence sans lendemain ; ceux contre qui elle le fut, n'y voient pas encore le signal sans retour de leur irrémédiable crépuscule et ne la mesure pas à sa valeur.

10 AOÛT 1792

Pourtant, ce paroxysme sans aboutissement entretient dans un état de fièvre les populations françaises prêtes, dès lors, à vibrer convulsivement aux souffles des passions politiques et patriotiques. Dans les premiers jours de juillet, tandis que les chefs des partis se disputent la suprématie avec une violence accrue, l'Assemblée proclame solennellement la « *patrie en danger* », et c'est la ruée héroïque vers les bureaux d'enrôlement volontaire : les vieux, les jeunes, les femmes même, car des nouvelles venues d'au-delà des frontières il s'infère que la menace étrangère se précise, que Louis XVI et ses partisans demeurés au pays complotent en étroite liaison avec ceux de l'émigration. Brochant sur le tout, les puissances coalisées, Autriche et Prusse, rédigent l'impudent *Manifeste de Brunswick* (42) inspiré par les défenseurs de la royauté et Marie-Antoinette : « *Il est plus que temps* », écrit-elle au comte de Mercy-Argenteau, ministre plénipotentiaire autrichien que nous avons déjà rencontré en Belgique, « *que les puissances parlent fortement... Il serait nécessaire qu'un Manifeste rendit l'Assemblée nationale et Paris responsables des jours du roi et de ceux de*

*sa famille...* ». Cette pièce, inconcevable tissu d'impertinentes maladrotes, communiquée à l'Assemblée le 3 août (c'est-à-dire quelques jours après l'avoir été aux Tuileries) provoqua un tel sursaut de dignité nationale offensée qu'il n'est pas exagéré d'y voir une des causes prochaines de l'arrêt de mort de la monarchie : quelques heures après sa publication, sur quarante-huit sections appelées à se prononcer, quarante-sept votèrent la déchéance du roi.

Lorsqu'à l'aube du 10 août, après une nuit d'énergante insomnie, les populations parisiennes se levèrent au son du tocsin, elles étaient mûres pour la révolte sans réserve ; pis encore : pour le massacre.

Théroigne, véritable figure de proue de la fureur populaire, s'immerge aussitôt dans le grand fleuve humain qui déferle en grondant de colère et d'enthousiasme : c'est elle que nous suivrons au cours de la journée tragique, d'abord jusqu'à la terrasse des Feuillants, point névralgique de la cité où se centralisent toutes les frénésies hystériques de l'heure. « A mort les aristocrates... ! » L'appel au meurtre retentit ; Théroigne s'époumonne à le répéter cent fois. Grisée de ses propres cris, inconsciente de son abdication qui la livre, pieds et poings liés, à la puissance des ténèbres, elle n'est plus qu'un effroyable réceptacle d'exaspération, de haine et de folie. Soudain, tout les bras se lèvent, menaçants, vers un groupe en perdition de royalistes qui s'avancent escortés de quelques gardes.

MORT DE SULEAU

Parmi eux, Suleau. Son nom connu de tous, circule de groupe à groupe et Théroigne le reçoit avec un hurlement de bête blessée. Quoi !... c'est là Suleau, le pamphlétaire qui la poursuit féroce depuis des mois... sans pitié... sans répit... pour la clouer, chair et âme humiliées, au pilori du ridicule et de la honte avec de grands rires de mâle bien portant penché sur les secrets de sa féminité... Un mot d'elle, car le peuple l'écoute, et la vie de cet homme pourrait être épargnée. Ce mot, elle ne le dira pas. Hissée sur les épaules d'un gaillard obligeant d'où elle domine la foule, Théroigne rugit : « A mort ! » La meute s'élance à la curée : malgré sa vigueur et sa vaillance, Suleau succombe, percé de coups : sa tête décapitée saigne au fer d'une pique. *Suf-*

*fundere malis hominis sanguinem quam effundere* (43). Théroigne a choisi le meurtre — le pardon l'eût peut-être mieux vengée des sarcasmes de Suleau...

Deux royalistes ont été massacrés avant lui, six autres le suivront dans la mort : neuf têtes au bout de neuf piques... La canaille escorte en braillant le cheminement de ces horribles trophées. Théroigne est du cortège cependant qu'à quelques pas de là, la famille royale réfugiée au sein de l'Assemblée dans la loge étroite dite du logographe, assiste à l'agonie de la monarchie dont la fin sera notifiée aux dernières heures de la journée par la voix de Vergniaud : « *Le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions... Le payement de la liste civile est suspendu...* ». « *Ce que vous faites là n'est pas très constitutionnel* » remarque le roi sur un ton d'enjouement peu en rapport avec la gravité des circonstances...

Le *Moniteur* du 3 septembre suivant annonçait que les Fédérés avaient décerné « *des couronnes civiques à Mlles Lacombe, Théroigne et Reine Audru qui se sont distinguées par leur courage dans la journée du 10 août* ».

Mais avant d'abandonner le rapide exposé d'une phase de cette terrible journée, souvenons-nous. Il y a quelques mois à peine, le Dr. von Mederer écrivait au sujet de Théroigne : « *Il est de mon devoir de médecin d'attirer l'attention de la commission impériale sur la santé morale de la personne emprisonnée... On peut craindre, de jour en jour, une aggravation éminemment fâcheuse de son état...* ».

#### LE DÉCLIN

Une fois encore, Théroigne s'efface de la scène révolutionnaire. De plus en plus, il apparaît qu'à chacune de ses interventions, toutes entachées de véhémence, succède un temps d'annihilation, indicatrice d'un état d'épuisement qui s'accroît de façon inquiétante. Si nombre d'auteurs l'ont introduite, glaive à la main, dans la bande des égorgeurs de septembre, une liste de ceux-ci, dressée, plus tard, par le publiciste et historien Granier de Cassagnac, peu suspect d'indulgence, ne mentionne pas son nom. Michelet plaide aussi pour la non-participation à ces affreuses tueries que, dit-il, « *elle flétrit énergiquement* ». Mais

aux yeux de beaucoup, Théroigne, symbole des excès révolutionnaires, n'est concevable que sous l'aspect d'une furie altérée de sang ; et, de la représenter comme une pauvre femme dangereusement suspendue pendant de longues années au bord du déséquilibre mental, n'est venu à la pensée ni de ses amis ni de ses détracteurs.

Pendant une nouvelle période de parfaite lucidité lui est accordée. Sans doute, l'épouvante d'une mort dont elle porte la responsabilité non pour l'avoir donnée mais pour ne l'avoir pas empêchée, lui dicte-elle le désir de prêcher la modération et la concorde, à l'instar de ses coéquipiers de la Gironde. Les Goncourt, dans les *Portraits intimes du XVIII<sup>ème</sup> siècle* signalent deux documents « rarissimes » qu'ils auraient eus entre les mains. Le premier ne serait autre que le discours prononcé par Théroigne à la Société fraternelle des Minimes le 27 mars 1792 et que nous avons situé à sa place chronologique. Le second, datant de mai 1793, modeste affiche sur papier bleu « *où Théroigne, n'appelant plus les femmes à un rôle militant, les désigne pour une sorte de magistrature de conciliation et de médiation* » suscite tout à la fois le respect et la pitié en tant que dernier éclair d'une intelligence prête à sombrer.

#### L'HUMILIATION

Chaque jour, un nouvel orage éclate au sein de la Convention Nationale qui a succédé, avec la république, au gouvernement monarchique suspendu, puis abrogé. La Montagne, dressée contre la Gironde, lui arrache bribe à bribe la puissance et la popularité. La lutte ne se borne pas à sévir à huis clos : le peuple s'en empare et les violences publiques se multiplient, mettant aux prises les adeptes des deux partis. Les femmes, moins disciplinées, plus nerveuses que les hommes, poussent aussi plus loin le fanatisme de leurs opinions. Groupées d'abord sous le nom des Dames de la Fraternité, plus tard de « tricoteuses », aux portes des salles de la Convention, les admiratrices de Robespierre montent la garde. Qu'y pénètrent les partisans de leur favori, rien de mieux. Quant à ceux qui viennent y applaudir les représentants de la Gironde, elles leur barrent la route, déchirent leur billet d'introduction, les refoulent ; et si quelque citoyenne obs-

tinée s'irrite de pareilles manœuvres, la troupe déchaînée la fustige sans miséricorde. Douces mœurs très en vogue en ces temps heureux !...

Le 15 mai, vêtue de son célèbre habit d'amazone, coiffée de son petit feutre empanaché, munie d'un laissez-passer que lui a délivré Brissot, Théroigne, chevaleresque, se rend à l'assemblée pour y soutenir la résistance de son parti chancelant. Des propos hostiles l'accueillent au passage : « C'est l'amie de Brissot, l'âme des Girondins » !... On l'entoure, on s'empare de l'écrit compromettant, on la menace, on la bouscule... Toujours superbe, Théroigne n'a pas peur. N'est-elle pas l'idole du peuple, celle qui n'a qu'un mot à dire pour le subjuguier ?... Trop imbue d'elle-même pour être accessible aux impondérables qui gouvernent les vicissitudes de la fortune, elle ne croit pas un instant à la possibilité d'une défaillance de son ascendant. Sûre d'elle comme de son bon droit, elle s'insurge, fait front, discute avec les mégères, résiste à leurs sommations jusqu'au moment où celles-ci, sadiques et hilares, l'empoignent, lui troussent les jupes et la fouettent comme une enfant. Les spectateurs trépignent d'aise. Théroigne hurle à la mort. Il ne faut pas moins que l'intervention compatissante de Marat, cet homme jugé impitoyable, pour l'arracher à ses tortionnaires.

Un coup de poignard en plein cœur eut été moins cruel. Féroce et perspicace, la racaille a pressenti le pouvoir meurtrier du ridicule.

#### L'ÂME QUI S'ÉTEINT

Certains auteurs, trouvant l'occasion belle de faire du roman plutôt que de se conformer à la vérité historique, datent de cette fustigation le brusque déclenchement de la démence furieuse de Théroigne ; d'après eux, on ne l'aurait soustraite aux sévices de la foule que pour l'interner à l'Hôtel-Dieu. C'est une erreur. Depuis longtemps, je dirai même depuis son enfance, Anne-Josèphe donne des signes non équivoques d'un déséquilibre latent ; mais les documents qui nous instruisent de sa vie nous apportent encore un billet sainement rédigé, adressé le 5 juillet 1793 au baron de Sélys-Fanson, toujours au sujet des questions d'argent qui les divisent. Néanmoins, de la belle jeune femme que nous avons connue vive, ar-

dente, passionnée, rien ne reste qu'une épave emportée par les sombres courants de l'angoisse et de la mélancolie. Durant de longues semaines, elle demeure enfermée chez elle ; si d'aventure sa vigoureuse personnalité reprend le dessus, elle se hasarde dans les rues, son empire d'hier et qu'elle a tant aimées, pour les remplir d'incohérentes clameurs. Mais, bientôt, craintive et interdite, fuyant les regards étonnés des passants qui la toisent, elle se retire précipitamment pour se réfugier au plus profond de son hallucinante solitude. La vie se traîne ainsi jusqu'au jour où ces brèves manifestations, de plus en plus rares et sans suite, arrivent à la connaissance du Comité révolutionnaire de la section ; il en prend ombrage. Le 27 juin 1794, on l'arrête, ses papiers sont saisis, on l'incarcère...

Depuis que sur la scène de l'échafaud roulent les têtes girondines, Joseph Terwagne, second frère d'Anne-Josèphe, installé comme elle à Paris, a tremblé pour les jours de sa sœur. Convaincu de l'aggravation de son état mental, mais y voyant sans doute pour elle une chance de salut, il avait déjà introduit à son égard une demande d'interdiction auprès des tribunaux compétents. L'enquête ordonnée à la suite de cette démarche arrive trop tard, trois jours après son arrestation ; ce n'est qu'en septembre qu'on l'examinera pour conclure à l'aliénation. Théroigne, relaxée, est rendue à la surveillance de son frère. Mais les marques de son déséquilibre ne cessant de se multiplier et d'empirer, en 1797, elle est internée à l'Hôtel-Dieu ; en 1799, à la Salpêtrière ; en 1800, aux Petites-Maisons ; en 1807, de nouveau à la Salpêtrière où pratiquait alors le célèbre psychiâtre Dr. Esquirol.

#### LA MORT

A quoi bon décrire longuement l'agonie de Théroigne, une agonie de vingt-trois années, dans ces sortes d'*in pace* qu'étaient alors les réduits où croupissaient les aliénés... Le cœur se brise au souvenir d'une misère telle qu'il semble qu'eût été mille fois préférable le tranchant de la guillotine à l'horreur de sa condition.

Esquirol, dans son *Traité des Maladies mentales*, nous lègue une image de la pauvre démente dessinée par Gabriel en 1816 et

gravée par Ambroise Tardieu : seul portrait dont l'authenticité n'est pas controversée mais dont la vue fait pitié. Je n'ai pas eu le courage d'en illustrer cette étude. Quoi !... ce visage aux traits ravagés, c'est celui de la belle et fringante Théroigne qui fit battre tant de cœurs et gronder tant de haines ?... « *Enfin, le 9 juin (1817) elle s'est éteinte âgée de cinquante-sept ans (sic) sans qu'elle ait paru avoir recouvré un seul instant la raison* » (Esquirol).

Vingt-trois ans sans un rayon dans les ténèbres... La mort lui fut miséricordieuse : elle s'est éteinte. Certains ne désarment pas devant tant d'infortune et dépeignent son trépas comme une chose hideuse. Pour ceux-là, qu'il nous suffise d'ajouter qu'entrée dans l'histoire elle a conquis le droit à la vérité.

L'autopsie de ce pauvre corps a permis de constater qu'en dehors de troubles cérébraux, sans doute d'origine héréditaire, et de désordres pulmonaires dûs à sa dernière maladie (péricardite) Théroigne était saine et sans infirmité (44) ; ce qui réduit à néant bien des hypothèses scandaleuses qui se sont accréditées à son sujet.

#### CONCLUSIONS

En m'engageant dans la rédaction de cette étude, j'ai cru à la possibilité de réduire à une courte notice la biographie de Théroigne de Méricourt, astre de seconde grandeur lancé en satellite de personnages et de faits prééminents dans les cieux embrasés de la Révolution. Malgré moi, les pages se sont multipliées car si, comme le disent George Laport et avant lui Léopold Lacour, « on peut écrire une histoire de la Révolution française sans devoir citer son nom », par contre on ne peut parler de Théroigne sans évoquer à chaque instant l'effroyable mêlée politique dans laquelle elle a baigné. Au but initial et trop particulier de présenter aux lecteurs une curieuse figure ardennaise s'est donc substitué l'objectif plus complexe de reconstituer autour du personnage principal les cadres successifs de ses activités, ceux-ci usurpant parfois les rôles de premier plan.

J'ai cru aussi qu'en raison de mon sexe j'échapperais à l'emprise de cette femme fantasque et charmante dont nul n'a pu approcher sans associer à ses bons propos d'objectivité une passion grandissante. Com-

me beaucoup d'autres, et malgré moi, je l'ai aimée pour avoir voulu la comprendre.

Pourtant, et je crois avoir fait là œuvre utile et de justice, je me suis efforcée de la dégager de sa gangue de légendes pour la présenter, grâce à une interprétation honnête de la documentation, non pas, comme on a fait jusqu'ici, en héroïne intrépide et sanglante ou en politicienne inspirée, mais en femme pétrie d'illusions, d'enthousiasme, d'imagination et d'originalité ayant exercé sur les foules un étrange pouvoir de fascination.

Boitsfort, le 6 novembre 1952.

(1) Cette étude étant particulièrement à tendance psychologique, je crois utile de faire observer au préalable que si j'accentue inégalement les circonstances de la vie du personnage, ce n'est pas toujours par une sorte d'essoufflement d'écriture ; je réfère, pour m'en expliquer, à l'opinion du maître biographe Stefan ZWEIG : « *Seuls les moments de crise, les moments décisifs comptent dans l'histoire d'une vie* » (Préface de *Marie Stuart*). J'ajoute, pour ma part, que je ne considère pas toujours les événements les plus spectaculaires comme les plus révélateurs d'une personnalité.

(2) C'est Th. FUSSE qui, en 1854, publia le premier des documents dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*.

(3) Cette parente de Liège et la tante de Xhoris ne sont peut-être qu'une même personne.

(4) « *Ma mère était de Marcour ; elle était fille de Lahaye mon grand-père et de Campinade ma grand-mère... La famille de la mère de ma mère est en Allemagne...* ». Déclaration de Théroigne de Méricourt au Conseiller aulique François de Blanc. (OTTO ERNST, *Théroigne de Méricourt d'après des documents tirés des Archives secrètes de la Maison d'Autriche*, 1935).

(5) Elle parle « à la fois, pêle-mêle, avec éloquence pourtant, le français et le liégeois » (Michelet). Un auteur lui prête un accent légèrement picard. Beaulieu rit de « *son jargon moitié français moitié flamand* » (sic).

(6) Une réflexion rencontrée au cours de la lecture d'un article non signé : « *Lorsqu'une femme, dès sa jeunesse, s'abreuve de lectures historiques sur la vie des grands hommes et en particulier de Plutarque ; lorsque, par la suite, grâce à son esprit elle côtoie des personnalités célèbres de son temps, son ambition ne connaît plus de borne* ». Cette remarque est judicieuse : la Pompadour, Catherine II de Russie, Charlotte Corday, Madame Roland, de nos jours Magda Fontanges, l'éphémère amie de Mussolini, se sont fait une gloire d'avoir lu le vieil auteur grec.

(7) George LAPORT.

(8) Notes historiques de Marc-Antoine BAUDOT.

(9) Gageons que M. George LAPORT ne frisait pas la soixantaine quand il écrivit ces mots !...

(10) Les *Concerts Spirituels* débutèrent aux Tuileries le 18 mars 1725. Ils remplaçaient les représentations théâtrales défendues pendant les temps de Pâques et de certaines fêtes religieuses. On raconte qu'une coutume amusante permettait aux chanteurs-solistes de revêtir un costume approprié aux morceaux qu'ils exécutaient. C'est ainsi que le ténor Duparc débutant dans l'air de *Castor et Pollux* de Rameau « *Éclatez, frères trompettes...* » portait une cuirasse, une épée et coiffait un casque guerrier.

(11) Pour alléger la tâche de sa belle-mère dont les neuf beaux-enfants et enfants souffrent misère, Anne-Josèphe ne trouve rien de mieux que d'emmener avec elle les trois gaillards aînés, déjà capables de travailler.

(12) George LAPORT.

(13) L'arrêt de convocation des États généraux est du 8 août 1788. Les élections, formalités, travaux, rédaction des cahiers, etc... qui précéderent celui-ci s'effectuèrent en un temps record.

(14) MICHELET.

(15) « *Elle était presque toujours vêtue en amazone; son vêtement de drap était fort commun, de couleur vert foncé. Elle avait un chapeau noir avec une plume noire. Ceux qui lui ont donné un costume ou bizarre ou élégant ont fait du roman.* » (Notes historiques de Marc-Antoine BAUDOT, contemporain de Théroigne). La toilette de Théroigne à une séance des Cordeliers restée célèbre est ainsi décrite : « *Voilà bien sa redingote de soie rouge, son grand sabre du 5 octobre !* Elle se dépeint : « *J'étais en amazone blanche et chapeau rond.* ». Un autre parle de son amazone de drap bleu. Elle fait le relevé de ses amazones : « *une blanche, une rouge, une noire et point d'autre.* ».

(16) Gilbert Romme, député-mathématicien, qui s'occupa de la réforme du calendrier.

(17) Gustave LEBON, *Psychologie des foules.*

(18) Michelet, visiblement épris de l'héroïne, souhaitait voir surgir l'historien qui en réhabiliterait la mémoire.

(19) LAMARTINE, *Histoire des Girondins.*

(20) Ce sabre d'honneur lui aurait été offert, les uns disent après la prise de la Bastille, d'autres, après les journées des 5 et 6 octobre.

(21) Extrait des comptes rendus de l'époque repris par Michelet.

(22) Idem.

(23) « *Comme j'étais extrêmement connue et que j'étais accoutumée à vivre avec un air d'aisance, par une sorte d'amour-propre je pris le nom de Poitier, afin que, sans être connue, je puisse prendre un costume et une manière d'être analogues à mes nouveaux moyens* » (THÉROIGNE).

(24) Parmi la meute aboyant à ses jupes, Suleau se distingue, Suleau dont la verve gaillarde s'éguise

à tous propos. Était-il royaliste ?... « *Dans la tornade politique, il adopta le parti le plus périlleux : celui de n'être d'aucun* » dit de lui Marcel FRAGER (*Le fulgurant M. Suleau*). Il attaque tout le monde : Necker « *dont le génie n'aboutit qu'à inviter la Nation à payer à la Nation les dettes de la Nation* » ; le roi même dont il dénonce la « *nolonté* » et auquel il dédie « *un petit mot... sur les crimes de ses vertus et l'insuffisance, pour le bonheur de son peuple, de la pureté de ses vœux et de la rectitude de ses intentions* ».

(25) « *Théroigne, ayant envahi ce pauvre régiment de Flandre* » (appelé d'urgence à Paris), « *lui tourna la tête, le gagna, le désarma si bien qu'il donnait fraternellement ses cartouches aux gardes nationaux de Versailles* » (MICHELET). — Elle « *contribua surtout, les 5 et 6 octobre 1789, à corrompre le régiment de Flandre, en conduisant dans les rangs des filles de mauvaise vie et en distribuant de l'argent aux soldats* » (Esquirol).

(26) Entente cordiale !... « *Je ne nierai pas, au reste, d'avoir fait justice au baron de Façon d'une manière qui, à la vérité, ne fait pas son éloge...* » dira-t-elle. « *Je m'y résoudrai (à perdre le montant de mes avances) plutôt que de recevoir une bagatelle, afin que la mémoire ne s'efface jamais au pays de l'avantage que m'ont procuré vos chers parents de faire votre connaissance...* » persiflera le baron.

(27) Seuls ses nombreux déplacements militaires en faveur d'activités et d'intrigues anormales et peut-être révolutionnaires.

(28) Lettre datée 6 février 1791 du comte de Mercy-Argenteau, ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche aux Pays-Bas, adressée au prince de Kaunitz, chancelier, à Vienne.

(29) Les trois compères avaient noms : Pierre, Antoine, François, chevalier Maynard de la Vallette, alias M. Le Gros ; le comte de Saint-Malou, du régiment d'Armagnac, alias M. Le Grand ; M. Lechoux, ancien sergent-major du régiment d'Armagnac.

(30) Une lettre du chancelier-prince de Kaunitz au conseiller aulique de Blanc nous renseigne sur les buts soit-disant officiels de l'arrestation : « *Le but de l'instruction est d'obtenir de la prisonnière des aveux positifs et véridiques concernant la situation politique et les affaires dans son pays natal ainsi que les événements au cours desquels elle aurait joué un rôle particulier. L'instruction devra, en outre, s'enquérir de l'activité d'agitatrice que la demoiselle a déployée dans des temps tout récents...* ». A remarquer l'expression : « *dans des temps tout récents* », qui semble viser les derniers mois de séjour de l'héroïne au pays de Liège, et la nationalité française que Kaunitz attribue à Théroigne.

(31) Bien que menue, Théroigne était de constitution robuste et jouit d'une bonne santé jusqu'au jour où une maladie accidentellement contractée mit fin à ses jours. Esquirol est péremptoire à ce sujet.

(32) Ces documents ont été dépouillés en 1935

par Otto ERNST qui les présente sous une forme très séduisante dans un travail important intitulé *Théroigne de Méricourt d'après des documents inédits tirés des Archives secrètes de la Maison d'Autriche* déjà cité plus haut.

(33) Aux allégations de témoins à charge d'honnêteté douteuse, Théroigne oppose des vocables dédaigneux tels que : *réchauffé de mensonges — bêtises — tissus de malignité — fatras d'absurdités*, etc.

(34) Telle que nous la connaissons, une satisfaction de vanité féminine l'aurait sans doute favorablement influencée à l'égard du chancelier.

(35) Théroigne aurait écrit au baron de Sélys-Fanson pour lui annoncer l'heureuse fin de son incarcération et lui rendre compte de ses entretiens avec Kaunitz et Léopold II. Malheureusement, cette lettre a été détruite ou égarée ; on ne la connaît que par la réponse qui lui a été donnée.

(36) Extrait du *Petit Gautier* ainsi appelé du nom de son rédacteur en chef, n° du 15 décembre 1791.

(37) N'est-il pas toujours douloureux de rappeler des choses vulgaires et laides ?...

(38) J'évoque ici le très lointain souvenir de Madame Cailleaux révolvérant le directeur du *Figaro* Monsieur Calmette qui avait entrepris une campagne de presse infamante contre son mari. En cour d'assise, la meutrière fut acquittée.

(39) GONCOURT (frères), *Portraits intimes du XVIII<sup>me</sup> siècle*.

(40) Le bon sens... belge se reconnaît dans ce petit discours. En effet, Santerre était « *filz d'un brasseur flamand, brasseur lui-même dans le faubourg... Il était de la race de ces brasseurs de Belgique qui enivraient le peuple de Gand pour l'insurger* » (LAMARTINE, *Histoire des Girondins*).

(41) LAMARTINE, *Histoire des Girondins*.

(42) « *Le manifeste du duc de Brunswick* (que celui-ci avait d'ailleurs signé avec répugnance et dont il ne parlait qu'en le qualifiant de « déplorable ») est l'acte le plus impolitique que l'orgueil et l'ignorance aient jamais dicté... Dans l'état de fermentation où était toute la France et surtout la capitale après la déclaration de guerre, faire un appel à la minorité ennemie de la Révolution... c'était faire surgir et appeler à la défense de la patrie tout ce qui portait un cœur français » lit-on dans les *Souvenirs* de Matthieu DUMAS, royaliste constitutionnel et député de la droite, peu enclin à juger défavorablement les agissements contre-révolutionnaires.

(43) Songez plutôt à faire monter le sang au visage d'un homme qu'à le répandre (TERTULLIEN, *Apologetique*).

(44) « *Elle n'a jamais donné aucun signe d'hystérie* ». « *Elle n'était point malade et n'avait contracté aucune infirmité* » (Esquirol).

## BIBLIOGRAPHIE

Cf. la liste très complète des ouvrages mentionnés par George Laport en fin du petit volume : *La Vie trépidante de Théroigne de Méricourt*.

Y ajouter :

ERNST (Otto), *Théroigne de Méricourt d'après des Documents inédits tirés des Archives secrètes de la Maison d'Autriche* (1935).

LEBON (Gustave), *La Psychologie des Foulés*.

M. Omer HABARU, particulièrement documenté sur le sujet, a présenté au Concours international de l'A. P. I. A. W. un drame historique intitulé « *Théroigne de Méricourt* » créé à Arlon le 14 mars 1952 et primé. Jusqu'ici il n'a pas paru en librairie.

# LE LORIOT

par Ch. DUBOIS

Et voici compère le loriot. Je devrais dire : Monsieur le Loriot, car c'est un bellâtre, un dandy, et aussi un bretteur émérite, le plus querelleur de toute notre gent ailée. Il est inutile de vous le présenter : quand on l'a vu une fois, il est impossible de le confondre avec une autre espèce parmi les oiseaux de chez nous.

De la taille de la grive litorne (0,26), il est tout d'or vêtu, c'est-à-dire d'un beau jaune doré, à l'exception du dessus des ailes et de la queue, qui sont de noir lustré avec de fines lignes claires bordant les plumes. Aussi l'appelle-t-on *Oriolus galbula*, et, en wallon, Orimiél, ce qui veut dire merle d'or. Le bec, assez long, effilé

et robuste, est rougeâtre et l'œil, vif et presque pourpre, est cerclé d'une lunette, noire. La femelle est de tons plus ternes, quoique très distingués : le dos et la queue sont mêlés de jaune olive et de gris cendré ; les ailes sont noires comme celles du mâle, mais avec des rappels de gris ; et le ventre, blanc fané, est agrémenté de mouchetures verticales.

Dans ce costume d'apparat, le loriot fait presque figure de prince des Contes de Fées, dans nos régions si souvent embrumées. Sauvage et défiant, il n'aime pas se montrer aux regards des hommes. Il fréquente la lisière des grands bois et aussi les boqueteaux et les parcs étendus. Toujours

en mouvement, sautillant de branche en branche, passant d'un arbre à l'autre, il se cache sous la ramure. Son chant clair et sonore, fait d'une gamme toujours la même, retentit au loin, à droite, à gauche, en arrière, en avant, comme s'il y avait dix loriots aux environs. Furetant partout, il décrit des zigzags imprévus ; voltigeant en tous sens, il erre à l'aventure, guidé, dirait-on, par son seul caprice.

Dès le début de mai, il siffote sans cesse pour peu que la journée soit chaude et ensoleillée. Mais on a beau se diriger en tapinois sous la futaie, en direction de sa ritournelle, on n'aperçoit nulle part le flûtiste. Il faut réellement se mettre à l'affût sous l'arbre où il a construit son nid — d'ailleurs difficile à découvrir — ou sous le cerisier où il est en maraude — car il est un gourmand impénitent — pour l'observer à son aise.

Il nous revient vers la fin d'avril et nous quitte souvent dès la deuxième quinzaine d'août ; mais, pendant trois mois, il ne cesse d'emplir les bois des trilles joyeux de sa chansonnette.

Le NID — il fallait s'y attendre — est en harmonie avec la livrée de notre virtuose ailé. C'est une vraie merveille de structure, d'art et de confort. Placé hors d'atteinte dans la fourche d'une branche horizontale et à une grande distance du tronc, il est solidement ligaturé à ce point d'appui au moyen de fibres longues et résistantes. Des brindilles d'herbe, des lanières d'écorce, des fils de lin, de coton, de corde, rendus souples par la salive, forment la couche extérieure. La coupe, profonde, est rendue douce par l'emploi de mousse, de laine et de déchets de papier. Aux jours de la construction, on voit l'oiseau visiter les clôtures de barbelés, à la recherche de flocons et de crins, et même se rapprocher des maisons en quête de ficelles et de bouts d'étoffe. Ce nid si bien charpenté et aménagé vers la mi-mai ne sert qu'une fois, car le loriot n'élève qu'une seule nichée et n'utilise pas celui de l'année précédente...

C'est à l'époque des amours, lorsque le mâle s'est choisi une compagne ; et, plus tard, quand mâle et femelle élèvent leur progéniture ; et surtout à la saison des cerises, alors qu'ils cherchent à satisfaire une gourmandise sans pareille, que nous allons observer chez tous deux des

mœurs singulières de férocité, des allures de violence poussée au paroxysme. Ils livrent alors des combats acharnés, disproportionnés avec leur taille relativement grêle et avec les faibles armes, bec et griffes, dont ils disposent.

Qu'un chat, un écureuil, une pie, un geai, une corneille, un petit faucon viennent rôder autour du berceau des petits, ils poussent un cri d'alarme, se précipitent, ailes ouvertes, bec dardé en avant, ongles crispés, sur l'ennemi et le visent aux yeux. Il n'est pas rare de voir arriver à la rescousse des couples voisins, qui disparaissent sitôt la victoire remportée...

Voici arrivée la maturation des cerises. La chair des bigarreaux savoureux et sucrés tente plus que tout autre fruit leur voracité. Lorsque le loriot a jeté son dévolu sur un arbre, dans un verger, on peut dire qu'il en fait sa propriété exclusive. Les grappes seront pillées journellement en ne laissant que le noyau à la queue. Il n'entend pas partager avec un intrus. Qu'un moineau, un merle, un étourneau s'abattent dans la ramure, aussitôt notre pillard se précipite, saisit le téméraire par une aile, le secoue avec frénésie, le larde de coups de griffes. Et le pauvre s'enfuit au plus vite, crainte d'être mis en pièces. La corneille elle-même ne résiste pas à l'impétuosité et à la brusquerie de l'attaque, et si elle n'est pas précisément apeurée, elle se hâte cependant de quitter la branche où elle s'était posée.

Naturellement, il en va tout autrement quand le gourmand a affaire à un concurrent de son espèce. Cet adversaire a aussi mauvais caractère que lui, et accepte le combat.

« Les deux antagonistes », dit L. Coopman, qui fut un observateur attentif et érudit, au pays de Verviers, « perchés vis-à-vis l'un de l'autre, face à face, préludent en se criblant d'injures. Tout au moins, on peut le supposer, étant donné le tour de la conversation, d'une aigreur dont on n'a pas idée ».

Plumes ébouriffées, ailes pendantes, queue étalée, bec ouvert, criant, miaulant, crachant, trépignant, les irritables volatiles semblent deux diables aux prises.

S'élançant l'un contre l'autre en claquant des mandibules, s'agrippant lorsqu'ils le peuvent du bec et des ongles,

tantôt dessus, tantôt dessous, voltigeant de branche en branche, l'un à la suite de l'autre, papillonnant quelquefois en dehors de l'arbre, ils mettent à se combattre un acharnement sans égal, et la rutilance du costume des belligérants anime et colore la joute, singulièrement. Le plus faible abandonne finalement le terrain et disparaît, tandis que le vainqueur s'en va sur une maîtresse branche se lisser les plumes et ensuite achève sa collation interrompue.

Cerises et poires n'ont qu'un temps. La nourriture du loriot consiste principalement en insectes, mouches, hannetons, sauterelles, bourdons, araignées, chenilles, limaces. Mais il a une prédilection marquée pour les baies sauvages : sorbes, mûres, myrtilles, framboises, graines de sureau, etc... A l'occasion, il ne dédaigne pas un œuf prélevé dans un nid de fauvette ou de tourterelle...

Le loriot n'est pas un oiseau rare en Belgique. Il n'est cependant pas commun. On l'a fort peu rencontré en Haute Ardenne et en Campine.

La femelle pond de trois à cinq œufs et c'est elle qui, d'ordinaire, assume la charge de la couvaison. Père et mère nourrissent les jeunes avec tendresse. Ceux-ci restent au nid pendant une quinzaine de jours, et vingt quand l'été est pluvieux. Quand ils l'ont quitté, ils continuent à être soignés, guidés et nourris pendant deux semaines encore. Mais, du jour où ils descendent à terre, ils sont abandonnés à leur sort.

Le loriot émigre de la mi-août à la fin de septembre. Il va hiverner en Afrique, depuis le Cap au sud jusqu'au Cameroun au nord. Dans son voyage, il vole d'un bois à l'autre et suit souvent les routes bordées de grands arbres.

## LES CONTES DE CHASSEURS

par F. ROUSSEAU

La « littérature orale » de la Wallonie est riche en contes facétieux. Dans le fascicule 2, 1952, pp. 50-51, du Bulletin d'*Ardenne et Gaume*, j'ai eu l'occasion de dire quelques mots des « Copèreries ». Une catégorie tout aussi amusante de contes traditionnels concerne les prouesses des chasseurs.

Il s'agit de hâbleries, souvent bien imaginées, et dont les origines sont anciennes. De tels contes se répètent principalement dans les régions forestières, où tout le monde est, plus ou moins, chasseur ou braconnier, par tradition de famille. Les prétendus exploits cynégétiques sont fréquemment localisés et attribués à quelque bon fusil du pays. Les mêmes épisodes se rajeunissent sans cesse, pour s'adapter à des circonstances nouvelles.

En voici un exemple. Écoutez l'histoire des deux sangliers :

Lors de la guerre franco-allemande de 1870, au moment de la bataille de Sedan, tous les sangliers de la frontière, effrayés par les coups de fusil et la cannonade, se réfugièrent dans les Ardennes belges. Ils croyaient y être en sûreté ! Les pauvres ! Ils ne connaissaient pas nos Ardennais !

Un jour, on vient dire à un garde de la région de la Semois que deux sangliers étaient entrés dans ses bois et qu'ils se tenaient toujours ensemble : deux bêtes superbes qui pesaient au moins... dans les quatre cents kilos.

Vite le garde rassemble la jeunesse et on organise une « traque ». Tout à coup, on crie « Gare, gare, les singlés. I arrivent tous les deux ». Le garde accourt, épaule et tire. Il atteint le premier, qui tombe raide, tué sur le coup. L'autre sanglier, qui était le plus gros, s'arrête et demeure immobile. Le garde recharge son fusil et s'approche. Que voit-il ? Le premier sanglier était étendu et l'autre, le plus vieux, le tenait par la queue.

Très surpris, le chasseur s'avance avec précaution et regarde de près ce que cela veut dire. Jamais un homme ne fut aussi étonné ! Le sanglier, qu'il avait tué, était le fils de l'autre, devenu aveugle à la suite d'une cataracte. Le fils conduisait son vieux père au moyen de sa propre queue.

Mais le garde n'était pas chasseur à s'oublier. Que fait-il ? Il coupe la queue du premier, et, la prenant par la main,

tire tout doucement le vieil aveugle qui le suit avec docilité. Rentrée triomphale au village, tout le monde sur les portes, acclamations.... (1)

A première vue, le conte semble bien appartenir à nos Ardennes. Des circonstances précises de temps et de lieux en accentuent le caractère régional. Et, cependant, il s'agit d'une très vieille histoire.

Le même épisode se racontait dans le Poitou au XVI<sup>e</sup> siècle et un écrivain Poitevin, Guillaume Buchet, seigneur de Brocourt, prétendait en avoir été le héros.

Un jour, se trouvant en chasse, il aperçoit deux sangliers : un vieux, devenu aveugle, qui suivait un jeune, dont il avait pris la queue en son groin. Le Nemrod épau-

son arbalète et vise avec tant de justesse que le trait donne entre les fesses du premier, le groin du second et coupe la queue conductrice. Le jeune écourté s'enfuit à travers bois, tandis que le vieux demeure immobile, la queue toujours entre les dents. « Quoi voyant, déclare le seigneur de Brocourt, je m'approche et prenant en main la queue coupée, je conduis jusqu'au village le pauvre aveugle, qui croyait suivre son compagnon ».

Les récits des chasseurs sont souvent haut en couleur. Le vieux conte des deux sangliers ne dépare pas le genre.

(1) Ce récit appartient à une série du même genre publiée dans Wallonia, t. VI, 1898, pp. 158-160.

# La Vie d'Ardenne & Gaume

## RESTAURATION DES RUINES ET RECONSTITUTION DES BAINS ROMAINS A FURFOOZ.

M. CHAIX A. Epeigné s/Dême France	300.—
Cagnotte Boitsfort .....	250.—
M. DELPORTE Bruxelles .....	100.—
M <sup>lles</sup> COLSON et MIGNON Bruxelles..	100.—
Cagnotte Provençale .....	85.—
M <sup>me</sup> LOUGHLEN, M. Bruxelles.....	50.—
M <sup>me</sup> DETIENNE, Bruxelles .....	50.—
Les petits ruisseaux font les grandes rivières .....	30.—

Les souscriptions peuvent être versées directement au C. C. P. 1695.93 d'Ardenne et Gaume à Bruxelles avec la mention *Restauration de Furfooz*.

## COUVERTURE

Notre page de couverture est illustrée d'une vue prise au Parc National Albert, à NYAMUSHENGERO, altitude 925 m., qui sert de cadre magnifique à un aigle pêcheur guettant sa proie. Photo E. HUBERT. (Collection de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge).

## PROCHAIN NUMÉRO

Le prochain fascicule sera consacré à la région de Martelange.

## SOMMAIRE

Le prochain fascicule vous apportera le sommaire du volume 7 (1952) de notre revue *Parcs Nationaux*.

## AVIS IMPORTANT. RECOUVREMENT DES COTISATIONS 1953.

Afin de nous éviter une besogne et des frais considérables, nous prions nos membres de verser spontanément et dès à présent au C. C. P. 1695.93 d'Ardenne et Gaume à Bruxelles le montant de leur cotisation pour l'année 1953 en mentionnant au dos du versement : Cotisation 1953.

A nos anciens affiliés qui n'auraient pas effectué ce versement au plus tard le 13 janvier, nous ferons présenter entre le 15 janvier et le 15 février par les soins de l'administration des postes la carte de membre, soit :

Membre protecteur	1.000.—
» collaborateur	205.—
» adhérent	105.—
» étudiant	85.—

Si la cotisation n'était pas réglée à la présentation postale, il sera toujours loisible de la verser ou de la virer au C. C. P. ci-dessus mentionné. Dans ce cas la carte de

membre sera envoyée à son titulaire ultérieurement.

Nous sommes persuadés que nos membres réserveront un accueil favorable à notre demande et nous les en remercions anticipativement.

D'autre part, nous leur rappelons que la collaboration de tous est indispensable pour le recrutement de membres nouveaux. Et nous nous permettons d'insister pour qu'ils s'efforcent de rallier à notre mouvement de Protection de la Nature leurs amis et relations.

L'Administrateur-Trésorier.

#### AVIS A NOS MEMBRES RÉSIDANT AU CONGO BELGE ET A L'ÉTRANGER.

Nous prions instamment nos membres résidant au Congo Belge ou à l'étranger de bien vouloir verser leur cotisation à notre C. C. P. 1695.93 à l'intervention de leur banque. En compensation nous prendrons à notre charge les frais supplémentaires d'expédition de la revue.

L'Administrateur-Trésorier.

#### APPEL AUX AMIS D'ARDENNE ET GAUME.

Malgré la hausse constante des frais d'édition et de nos frais généraux, le Comité de Direction a décidé de ne pas augmenter la cotisation de ses membres. Mais afin de nous aider à équilibrer notre budget, nous demandons aux amis d'*Ardenne et Gaume* de vouloir bien majorer dans la mesure du possible le montant de leur versement.

#### NOUVEAU MEMBRE A VIE

Nous avons le plaisir d'inscrire un nouveau membre à vie, M. Georges GEERTS, ancien directeur du Chemin de Fer du Bas-Congo.

Nous nous félicitons de cette circonstance qui nous apporte, en même temps qu'un ami de plus, un encouragement à poursuivre notre programme dans l'enthousiasme.

#### NÉCROLOGIE.

Au cours de l'année 1952, notre Association a eu la tristesse d'enregistrer le décès de plusieurs de ses membres :

MM. de la Vallée Poussin de Huy. Adhérent 1946.

Omer Van Lier de Hal. Adhérent 1943.

M<sup>me</sup> Jadot d'Etterbeek. Collaborateur 1946.  
MM. Albert Behaegel de Liège. Adhérent 1944.

X. Lemaire de Champion. Adhérent 1944.

Armand Poissinger de Sclessin. Adhérent 1944.

Nous présentons aux familles éprouvées par ces deuils nos plus sincères condoléances.

#### CONFÉRENCES

Le cycle des Conférences d'*Ardenne et Gaume* est établi comme suit.

9 Décembre : Maître Raymond JACQMOT, avocat près la Cour d'Appel. L'éminent conférencier a choisi comme thème à sa causerie : *Montmartre de jadis*.

13 Janvier 1953 : Le Professeur R. Mayné, président, nous parlera de son récent voyage d'études au Congo.

Fin Janvier : Haroun TAZIEFF.

27 Février : Le Professeur LOMBARD de l'U. L. B. nous entretiendra de sa mission à l'Himalaya.

Mars : M. Jacques BREUER, Conservateur au Musée royal d'Art et d'Histoire.

Avril : Le Professeur Félix ROUSSEAU de l'Université de Liège.

Il est rappelé une fois de plus que les personnes désireuses de recevoir régulièrement l'annonce des conférences sont priées de le faire savoir au Secrétariat général, 41, rue Marie de Bourgogne, Bruxelles.

#### ORGANISATION DES CONFÉRENCES

Pour couvrir une partie des frais d'organisation et la location de la salle des conférences, nous nous voyons obligés de percevoir un léger droit d'entrée de 12 fr. 50 par personne et par séance.

#### FASCICULE 2, vol. 3, 1948.

Ce fascicule très demandé est actuellement épuisé. Nous nous permettons de suggérer à nos membres et abonnés qui le possèderaient en double de bien vouloir nous en céder un exemplaire.

## CARTES ILLUSTRÉES

La série composée de 15 cartes dont cinq de Poilvache et dix de Furfooz s'obtient au prix de 25 frs à virer au C. C. P. 1695.93 d'*Ardenne et Gaume* à Bruxelles. Ces cartes, vendues à titre de propagande, sont d'une réelle valeur artistique.

## DON DU GOUVERNEMENT ITALIEN

La décision prise par *Ardenne et Gaume* de reconstituer le plateau de Furfooz au temps de l'occupation romaine a suscité l'intérêt du Gouvernement Italien. Celui-ci, désireux de participer à l'exécution de cet heureux projet qui comprend notamment la reconstruction des bains romains, vient de nous faire remettre par l'entremise de l'Ambassade d'Italie, un magnifique lot d'arbres et d'arbustes sélectionnés et typiquement désignés pour contribuer à réaliser un cadre adéquat au bâtiment qui sera prochainement rétabli dans son aspect original.

Tous les amis de la Nature se réjouiront de cette nouvelle et souhaiteront que ces plants précieux aient une bonne reprise dans nos beaux terrains calcaires où ils ne peuvent manquer de rehausser encore la réelle valeur historique et didactique du Parc National de Furfooz.

## EXCURSION AUX BRUYERES DE KALMTHOUT.

Le dimanche 7 septembre le rendez-vous était, cette fois, fixé à Kalmthout, petit village de la Campine anversoise.

Monsieur K. Beaujean, président de la *Vereeniging voor Natuur- en Stedenschoon*, avait accepté de piloter notre groupe au travers de la réserve. Il le fit avec son amabilité coutumière et nous le prions de trouver ici les meilleurs remerciements de ceux qu'il conduisit dans ce splendide domaine.

La réserve de Kalmthout, d'une étendue de 1.700 Ha en territoire belge, est constituée par d'anciennes dunes continentales (vestiges d'une zone littorale de jadis) recouvertes de bruyères. Nous eûmes la bonne fortune de faire cette excursion à la meilleure époque : les bruyères étaient en fleurs et jetaient un drap violet sur le sable d'un blanc pur ; le contraste des couleurs était encore accentué ce jour-là par une forte luminosité.

La matinée fut consacrée à une promenade vers les dunes mouvantes. A cet endroit, paraît-il, le paysage change d'année en année. Le sable, transporté par le vent, est en lutte continuelle avec la végétation. Des pins sylvestres disparaissent sous un monticule tandis que leurs voisins attendent encore, dressés sur leurs racines dénudées, l'heure de la chute et de l'enlèvement. Tôt ou tard, estime notre guide, la bruyère, grâce à sa patiente ténacité, règlera ce conflit, fixera le sable et vaincra ainsi les caprices d'Eole.

Le casse-croûte eut lieu dans un petit restaurant proche de la réserve, où chacun reprit force et courage en vue de la randonnée de l'après-midi.

Celle-ci nous mena le long de la frontière belgo-hollandaise, à travers les pins sylvestres et maritimes du Zwartberg. Là, les excursionnistes purent, de visu, se rendre compte de la situation désastreuse qui résultera de l'application des projets hollandais de construction d'un camp militaire dans la partie hollandaise de la réserve.

Après avoir suivi de pittoresques sentiers bordés de bouleaux, le retour se fit au travers la bruyère elle-même. Nous fûmes, pendant plus d'une demi-heure, dans un véritable océan de bruyères.

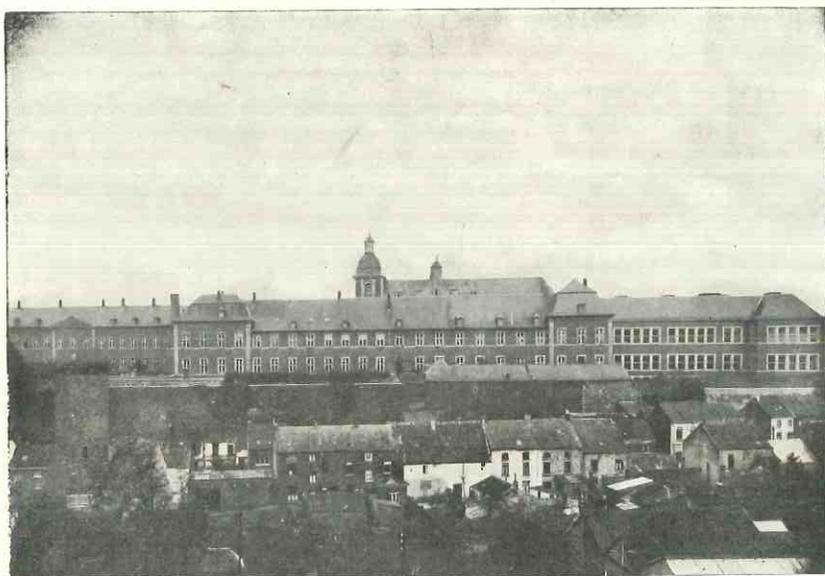
Pour ceux que la botanique intéresse, disons qu'au cours de cette excursion nous avons observé de magnifiques stations de *Drosera rotundifolia* et *Drosera intermedia* constituant à certains endroits de véritables tapis sur lesquels nous marchions bien à regret.

Ferd. d'U.

## LA VISITE DE L'INSTITUT AGRONOMIQUE DE GEMBLoux

Le samedi 11 octobre, à 9 h. 30, à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux, notre président, M. le Professeur Mayné, recteur honoraire, accueillait un groupe d'une trentaine de membres.

Sous la conduite de M. Crabus, administrateur d'*Ardenne et Gaume* et bibliothécaire de l'Institut, qui, chemin faisant, fit brièvement l'historique de l'ancienne abbaye bénédictine dont l'Institut agronomique et les Stations de Recherches occupent les vastes bâtiments reconstruits en 1760, les visiteurs parcoururent la cour d'honneur, le palais abbatial avec son prostyle monumental, la cour des noyers, la salle du chapitre et le cloître récemment restauré, orné de



**Institut  
agronomique  
de Gembloux.  
Vue d'ensemble.**

**A gauche,  
une tour des  
anciens remparts  
(XII<sup>e</sup> siècle).**

nombreux vitraux aux armoiries des abbés successifs. Ils descendirent dans la crypte qui constitue le dernier élément de la première abbaye bâtie en 922 ; puis, après être passés dans les locaux spacieux et clairs du nouveau bâtiment, ils accédèrent à la large plate-forme qui couronne celui-ci d'où ils purent admirer le panorama de la petite ville et de la campagne environnante.

A la descente, après avoir contemplé la vieille tour, vestige des remparts construits au XII<sup>me</sup> siècle, les visiteurs furent invités à se tourner vers les réalisations scientifiques de l'Alma Mater agronomique. C'est ainsi qu'ils purent voir les salles d'essais et les ateliers de la Chaire et de la Station de Génie rural, puis les laboratoires du Centre d'insémination artificielle où M. Dimitropoulos fit l'exposé des caractéristiques et des avantages de cette nouvelle et intéressante technique. La matinée se termina par un coup d'œil au lot imposant des taureaux reproducteurs utilisés par le Centre d'insémination.

Après midi, le groupe des visiteurs se trouva renforcé par un fort contingent de nouveaux participants, ce qui porta leur nombre à



**Institut agronomique de Gembloux.  
Cour d'honneur et façade de l'ancien palais abbatial.**

plus de soixante. Très aimablement, M. le Recteur Tilkin avait tenu à saluer les membres d'*Ardenne et Gaume* à l'occasion de leur visite. Il leur souhaita la meilleure bienvenue.

M. le Professeur Mayné leur fit alors les honneurs des laboratoires de zoologie et d'entomologie dont il résuma l'activité dans le domaine de la recherche. Ils eurent tout le loisir d'admirer les riches collections d'insectes de tous genres ainsi que l'impressionnant matériel dont disposent la chaire et la station.

Ce fut ensuite le tour de la section forestière avec son musée des bois du Congo belge et son laboratoire de recherches sur les propriétés des bois.

La visite se termina par une incursion, combien attrayante, dans les jardins et les serres de la section horticole.

La journée passée à Gembloux, bien que beaucoup trop courte pour épuiser la liste des choses susceptibles d'intéresser dans ce grand complexe agronomique, fut une révélation pour la plupart des participants.

Aussi, nombre de ceux-ci se promettent-ils d'y retourner. On peut, sans crainte de se tromper, affirmer qu'ils y seront les bienvenus.

G. C.

### EXPOSITION

Le syndicat d'Initiative d'Ixelles et l'A. S. B. L. Mundaneum ont organisé une exposition d'information touristique du 9 au 16 novembre 1952, dans les locaux de l'École de l'avenue du Bois de la Cambre à Ixelles. Manifestation parfaitement réussie grâce à la débordante activité de Monsieur Colet, Secrétaire de Mundaneum. Invitée à y participer, *Ardenne et Gaume* a exposé une série de vues de ses différents Parcs Nationaux, qui ont été fort appréciées des visiteurs.

### REVUES

Les publications et revues que nous recevons à titre d'échanges peuvent être consultées au Secrétariat général (pour la liste, cf. volume 7, fasc. 2, pp. 58 et 59).

---

## Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville

La direction du Musée de la Haute Belgique a bien voulu accorder sur le prix d'entrée dans ses locaux une réduction de 50 % aux membres d'*Ardenne et Gaume* (5 fr au lieu de 10 fr) munis de leur carte de membre.

Nous remercions bien sincèrement la direction du Musée de la faveur qu'elle veut bien nous consentir.

Nous engageons vivement les villégiateurs qui, au cours de la prochaine saison touristique, visiteront Robertville, à consacrer quelques heures au Musée où ils pourront admirer les divers représentants de la Faune de Haute Belgique présentés dans leur milieu naturel reconstitué.

### Le petit Bistrot gastronomique pas cher

BOITSFORT.

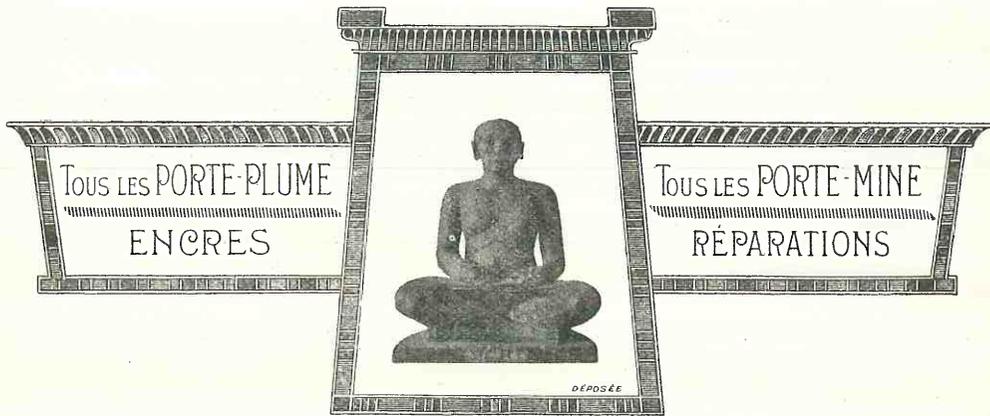
Les spécialités de la Patronne :  
la vraie moambe congolaise, le couscous, la table chinoise, les crustacés, le gibier, anquilles au vert, etc...

### TAVERNE DES TROIS TILLEULS

Notez bien : 8, Behrensheyde, 8,  
à 100 m. de l'arrêt des trams 33 et 98.

Tél. 481692.

# DU STYLO



6 BOULEVARD ANSPACH (à côté des Augustins)  
Tél. 18.09.93 BRUXELLES

## CINÉ - PHOTO - HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

*Tout pour la photo et le ciné  
d'amateurs.*

*Toutes marques — muet — sonore  
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.*

*Tous travaux d'amateurs.*

POUR TOUTES VOS ASSURANCES

## L'Étoile

ET

## Le Syndicat Général

Compagnies Belges d'Assurances

21, rue des Chartreux,

BRUXELLES

Téléphone : 11.65.03

UNE PETITE PLACE DANS VOTRE BUDGET

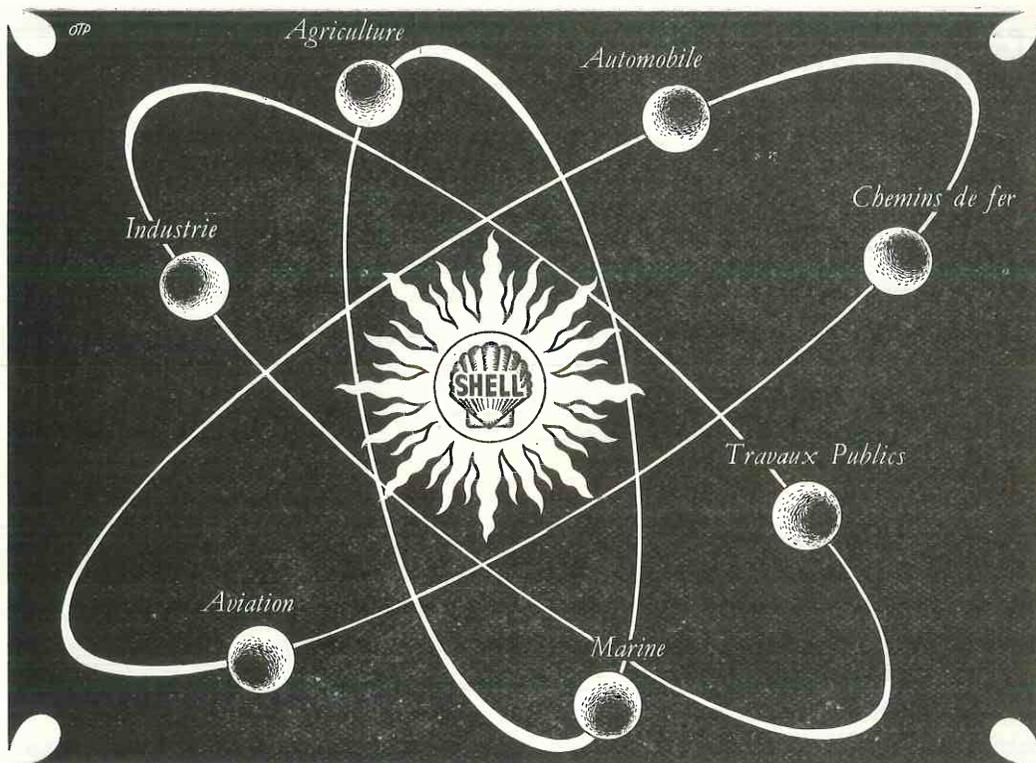
UNE GRANDE PLACE DANS VOTRE VIE !

## « 4 CV. RENAULT »

Essayez-la sans frais à l'AGENCE BELGE - BRUXELLES

118, Rue de l'Aqueduc - tél. 37.54.50/53/55 & 57.

138, Boulevard du Jubilé - tél. 25.16.39, 25.16.75 et 26.55.59.



ÉDITIONS  
J. DUCULOT  
GEMBOUX

TROIS SUCCÈS RÉCENTS

A. SOREIL

**Dure Ardenne**

Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.

200 p. .... 40 fr.

C. DELACOLETTE

**En ce temps-là à Bergister**

204 p. .... 45 fr.

A. SOREIL

**Récits divers  
et Jeux de plumes**

Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.

216 p. .... 45 fr.

TELEPH. 61616 Gembloux — C. C. P. 752464

*La gamme complète des*

**INSECTICIDES  
FONGICIDES  
HERBICIDES  
ANTI-RONGEURS**

Tous renseignements sur demande

**A. CHRISTIAENS**

S. A.

Département « Défense des Végétaux »

60, RUE DE L'ETUVE

**BRUXELLES**

Tél. 11.73.85

# RESTAURANTS ET HOTELS

## ACCORDANT LEUR APPUI A NOTRE ASSOCIATION

- BAUCHE-EVREHAILLES : *La bonne Auberge.*  
BOHAN-sur-Semois : *Hôtel Beau Site Bohannais.*  
BOITSFORT : *Restaurant Gambrius*, 192 Chaussée de La Hulpe (en face des Étangs).  
BOMAL (Juzaine) : *Hôtel du Vieux Moulin.*  
BOUILLON : *Hôtel de la Gare.*  
CELLES (près de Dinant) : *Hôtel du Centre* (Propriétaire Armand Houziaux).  
CHINY : *Hôtel Château de Liry.*  
COUVIN : *Grand Hôtel St Roch* (Prop. M. Michelet-Lambothe). Tél. Couvin 34.  
*Hôtel Place Verte* (Prop. M. Desirotte-Thirion).  
FLORENVILLE : *Hôtel de France.*  
GEMBOUX (face gare) *Hôtel des Voyageurs.* Autocars, taxis, transports. (Prop. PIRSON et fils). Tél. 61053-61777.  
KNOCKE-SUR-MER : *Hôtel « Les Argousiers »* (151, Av. Royale).  
LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur.*  
MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes* (Propriétaire Max Henkes).  
MARCHE-LES-DAMES : *Hôtel-Restaurant de la Gare.*  
MATADI : *Hôtel Métropole, le plus moderne du Congo Belge.*  
MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches.*  
REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Etrangers.*  
ROBERTVILLE : *Hôtel du Centre* Tél. Waimes 10.  
TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino.*  
VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines.*  
WÉRIS-BARVAUX : *Hôtel des Dolmens.* Tél. Barvaux 103.

## MAISONS DE SPORTS

### ACCORDANT LEUR APPUI A « ARDENNE ET GAUME » :

- BRUXELLES : *Harker's Sports*, 51, rue de Namur.  
*Le Campeur*, 169, rue Royale.

## LIBRAIRIES

### QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

- Bruxelles : LIBR. LE CAMPEUR, 169, Rue Royale.  
LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23 rue St-Jean.  
LIBR. PAULI, 62, Rue Ravenstein (Gare Centrale) et 39a Place de Brouckère.  
VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carnes.  
Dinant : LIBR. PATINET, 126, rue Grande.  
Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.  
Verviers : LIBR. BOUMAL, Place Verte.

## Une Visite

du

### PARC NATIONAL DE FURFOOZ

d'un si grand intérêt esthétique et pédagogique ; un déjeuner au bord de la rivière, suivi de

### LA DESCENTE DE LA LESSE

en bateau confortable et sûr de FURFOOZ à ANSEREMME par les aiguilles de CHALEUX et le château de WALZIN constituent le plus beau programme d'une journée à la fois touristique et reposante.

*René et Egon*

*Chapelier  
Chemisier  
Tailleur*

*10 Rue de Tabora  
Bruxelles  
Tél. 12.79.69*

## BRASSERIE CAULIER

BRUXELLES

## HOTEL DES DOLMENS

WÉRIS-BARVAUX Tél. Barvaux, 103

Cinq vues des mégalithes pour 10 frs.  
C. C. P. : 288.83 R. Lallemand à Wéris.